NUMÉRO 47 • HIVER 1997

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

N° 11-008-XPF AU CATALOGUE

c3

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
DEC 9 1997
LIBRARY BIBLIOTHÈQUE

PRESTATION DE SOINS ☐ ST. JOHN'S ☐ UNIONS LIBRES

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Faites un tour d'horizon de l'actualité économique en 5 minutes avec *Infomat!*

Chaque minute compte. Voilà pourquoi vous tenez à obtenir des renseignements actuels qui vous informent en un rien de temps. Fiez-vous à *Infomat* pour vous livrer l'essentiel de l'actualité économique. En moins de 10 pages, vous trouverez le tableau de bord de l'économie ainsi que les événements déterminants pour la semaine qui s'annonce.

S'appuyant sur une centaine d'enquêtes que Statistique Canada mène en permanence, *Infomat* vous donne l'heure juste sur des sujets comme :

- **les prix à la consommation**
- **l'emploi et le chômage**
- **le produit intérieur brut**
- **la fabrication et le commerce**
- **la finance . . .**

... et nombre d'autres sujets qui vous permettront de comprendre les tendances. Conçu et rédigé pour les professionnels qui, comme vous, n'ont pas de temps à perdre, *Infomat* vous présente les résumés des plus récents faits.

Il est grand temps de vous abonner à Infomat!

Infomat (n° 11-002-XPF au catalogue) coûte 145 $ par année (TPS/TVH en sus et TVP, s'il y a lieu) au Canada et 145 $ US à l'extérieur du Canada. Ne perdez pas une minute de plus, commandez aujourd'hui! TÉLÉPHONEZ sans frais au **1 800 267-6677**. TÉLÉCOPIEZ sans frais au **1 800 889-9734** ou envoyez votre commande PAR LA POSTE à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) Canada, K1A 0T6. Vous pouvez aussi commander sur Internet : **order@statcan.ca** ou communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous (la liste figure dans la présente publication).

Table des matières

HIVER 1997 Nº 47

ARTICLES DE FOND

LES FOURNISSEURS DE SOINS AU CANADA 2
par Kelly Cranswick

LA FORMATION D'UNE PREMIÈRE UNION LIBRE : LE PREMIER PAS DANS LA VIE COMMUNE 8
par Pierre Turcotte et Alain Bélanger

« J'AI L'IMPRESSION D'ÊTRE TROP QUALIFIÉ POUR L'EMPLOI QUE J'OCCUPE... » 13
par Karen Kelly, Linda Howatson-Leo et Warren Clark

ST. JOHN'S : LA PLUS ANCIENNE VILLE DU CANADA 19
par Sylvie Ouellette et Carole Blais-St.Denis

LE CONTEXTE SOCIAL DE L'ÉCOLE POUR LES JEUNES ENFANTS 25
par Garth Lipps et Jeff Frank

Carnet du personnel enseignant : « J'ai l'impression d'être trop qualifié pour l'emploi que j'occupe... » 30

Index cumulatif des articles : Printemps 1993 — Hiver 1997 32

Indicateurs sociaux 35

Au fil de l'actualité 36

SUR LA PAGE COUVERTURE

Village dans les Laurentides (1924), huile sur toile, 89,2 cm sur 130,7 cm. Collection : Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.

À propos de l'artiste

Clarence A. Gagnon est né en 1881 à Montréal, au Québec. Il a d'abord étudié le dessin et la peinture avec William Brymner à la Art Association de Montréal. De 1903 à 1909, il a poursuivi ses études à Paris et, de 1911 à 1936, il a partagé son temps entre Montréal, Paris et Baie-Saint-Paul. Le Art Club de Montréal a honoré Gagnon en 1936. En 1938, les 54 tableaux peints pour Maria Chapdelaine ont été exposés à la Art Association de Montréal et au Musée des beaux-arts du Canada. En 1938, l'Université de Montréal lui a décerné, à titre honorifique, un doctorat en droit. Il est décédé à Montréal en 1942, à l'âge de 61 ans.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Redactrice en chef
SUSAN CROMPTON

Rédacteurs
WARREN CLARK
SYLVIE OUELLETTE
ALICE PETERS

Assistante à la recherche
CAROLE BLAIS-ST.DENIS

Coordonnatrices de la production
MONIQUE HICKEY
FIONA MACDONALD

Marketing
NANCY TURNER

Coordonnateur de la diffusion
ALEX SOLIS

Réviseure en chef de la version française
ANNIE LEBEAU

Direction artistique et impression
DIVISION DE LA DIFFUSION
STATISTIQUE CANADA

Conception graphique
GRIFFE DESIGN INC.

Illustrations et photos
SANTÉ CANADA
DIVISION DU VIEILLISSEMENT ET DES AÎNÉS
SUPERSTOCK

Comité de revue
E. BOYKO, D. DESJARDINS, I. MACREDIE, D. NORRIS, D.B. PETRIE, G.E. PRIEST, S. DE SILVA, M.C. WOLFSON

Remerciements
J. BÉDARD, J. BÉLANGER, C. BROOKS, C. DUCHESNE, S. DUCHESNE, J. FAST, M.-P. ROBERT, G. ROBERTS, M. SIMARD, N. TURCOTTE

Tendances sociales canadiennes (nº 11-008-XPF au catalogue; also available in English, Catalogue no. 11-008-XPE) est publiée quatre fois l'an par le ministre responsable de Statistique Canada.

Copyright 1997 par le ministre de l'Industrie, tous droits réservés.
Courrier de première classe payé à Ottawa (Ontario) Canada. TARIF D'ABONNEMENT : 36 $ par année au Canada, 36 $ US à l'extérieur du Canada. Prix au numéro : 11 $ au Canada, 11 $ US à l'extérieur du Canada. Étudiants : 30 % de rabais. Envoyez les bons d'abonnement et les avis de changement d'adresse à : Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6. Veuillez nous communiquer six semaines à l'avance l'ancienne et la nouvelle adresse. Abonnements par téléphone (sans frais d'appel) : **1 800 267-6677**. Toute correspondance peut être adressée à la Redactrice en chef, ***Tendances sociales canadiennes***, Statistique Canada, immeuble Jean-Talon, 7e étage, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6. **Télécopieur : (613) 951-0387**. **Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca**. La revue ***Tendances sociales canadiennes*** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés.

Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6. Les commandes en nombre doivent être adressées au centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près.
Publication inscrite dans le **Canadian Magazine Index**, **Public Affairs Information Service, Inc.** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.
ISSN 0831-5698

Les fournisseurs de soins au Canada

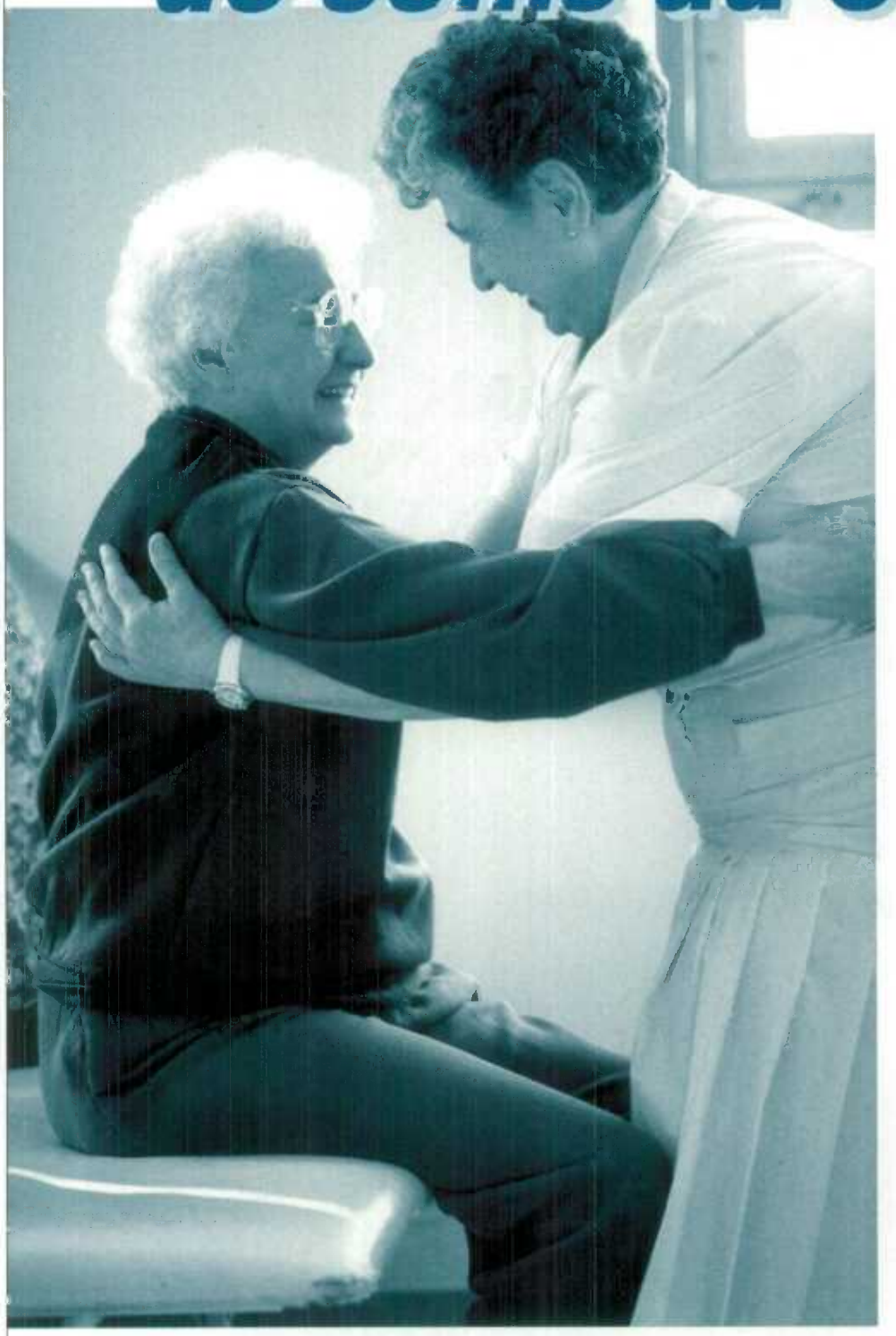

par Kelly Cranswick

Nous vivons dans une société où de plus en plus de pression est exercée sur les réseaux de soutien social. Le nombre de personnes âgées a plus que doublé au cours des 25 dernières années et la plupart d'entre elles vivent plus longtemps. Par exemple, les femmes nées en 1941 peuvent s'attendre à vivre quatre ans de plus que celles nées en 1921. Cet accroissement de la population de Canadiens plus âgés, qui ont une espérance de vie plus longue, a fait augmenter les responsabilités des familles en matière de soins et d'aide, et plus particulièrement les responsabilités des descendants. Les changements récents qui ont touché le système de soins de santé et les services sociaux ont accru les pressions sur la capacité des familles de fournir de l'aide. Par exemple, les séjours plus courts à l'hôpital et le recours plus grand aux soins ambulatoires ont fait augmenter la nécessité de fournir de l'aide à domicile. Ces nouvelles pressions s'exercent à une époque où la majorité des femmes, traditionnellement les premières fournisseuses de soins, sont intégrées à la population active. Ainsi, les Canadiens font face à un fardeau de responsabilités multiples, d'une part à l'égard de leur employeur et de leurs propres conjoint et enfants, d'autre part à l'égart de leurs parents proches ou éloignés et de leurs amis qui ont besoin d'aide.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Définition de l'aide dans le cadre de l'Enquête sociale générale

Le présent article utilise des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1996 sur le soutien communautaire et social. Entre février et décembre 1996, environ 13 000 Canadiens de 15 ans et plus vivant dans des logements privés dans les 10 provinces ont été interviewés. Les données sur l'aide concernent l'aide fournie par les répondants au cours des 12 mois ayant précédé l'interview. Dans le cadre de l'ESG, on a recueilli des données à la fois sur l'aide formelle et informelle. L'aide informelle est définie comme celle constituée des tâches dont s'acquittent la famille et les amis, sans rémunération, en vue de permettre à des personnes de conserver ou d'améliorer leur autonomie. Étant donné que 86 % des fournisseurs de soins ont fourni de l'aide informelle, le présent article est axé sur celle-ci.

Veuillez prendre note que cette analyse des relations d'aide ne tient pas compte du temps consacré à fournir cette aide. Une recherche à partir de données recueillies dans le cadre de l'ESG de 1996 sur le temps consacré à fournir de l'aide permettra de mieux comprendre cette activité.

Les femmes de 45 à 64 ans étaient plus susceptibles de fournir de l'aide aux personnes ayant un problème de santé de longue durée

TSC

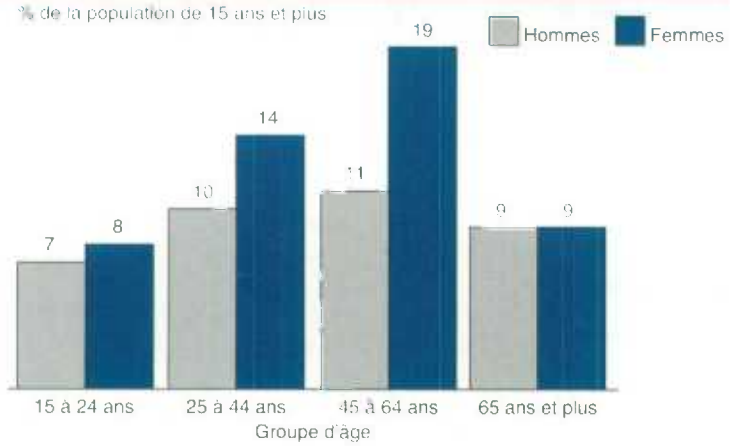

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1996.

De nombreuses personnes fournissent de l'aide sans avoir un sentiment d'obligation, mais d'autres perçoivent cette activité comme un devoir, un sacrifice ou une nécessité en l'absence de structures plus formelles. Peu importe les raisons qui incitent une personne à fournir de l'aide, la responsabilité que cela représente nécessite un engagement important, impose des contraintes et demande beaucoup de temps. La prestation de soins et d'aide se divise en deux catégories : les « activités instrumentales », par exemple la préparation des repas, les travaux d'entretien à l'intérieur et à l'extérieur de la maison, ou encore les déplacements; et les activités « de soins personnels », par exemple le bain, l'habillage ou la toilette[1]. Pour répondre à ces demandes, le fournisseur de soins doit souvent adapter ses propres activités, ce qui peut avoir des effets sur le temps qu'il passe avec sa famille et ses amis, le temps qu'il se consacre à lui-même ou encore la priorité accordée à un emploi rémunéré et aux responsabilités familiales. Le présent article porte sur l'aide et les soins informels non rémunérés fournis par les Canadiens aux personnes qui ont des problèmes de santé de longue durée, c'est-à-dire une incapacité physique prolongée ou liée à la santé qui dure ou devrait durer plus de six mois. Il permet de définir qui sont ces fournisseurs de soins et de quelle façon ils donnent suite aux demandes d'aide.

Qui sont les fournisseurs de soins?

Même si la majeure partie de l'aide fournie l'est encore par des femmes, de nombreux hommes s'occupent de personnes ayant des problèmes de santé de longue durée, soit 10 % d'hommes comparativement à 14 % de femmes. Les fournisseurs de soins se concentrent dans le groupe des 45 à 64 ans et se composent de 19 % de femmes et de 11 % d'hommes, ce qui était à prévoir, les données indiquant que de nombreuses personnes de ce groupe d'âge fournissaient de l'aide à leurs parents âgés. Toutefois, il convient aussi de souligner qu'une proportion considérable de personnes âgées de 65 ans et plus fournissent de l'aide à leurs conjoints, amis et voisins.

Le fait d'occuper un emploi rémunéré à l'extérieur du foyer n'a pas empêché les personnes de fournir un soutien au besoin, 15 % des femmes occupées et 10 % des hommes dans la même situation faisant partie des fournisseurs de soins. Chez les chômeurs, 16 % de femmes et 12 % d'hommes ont combiné leurs activités de recherche d'emploi à des activités de prestation de soins et d'aide. Par ailleurs, environ 15 % des femmes au foyer ont aussi joué le rôle de fournisseuses de soins.

Les responsabilités familiales semblent avoir peu de répercussions sur la prestation de soins. Au total, 16 % des femmes vivant avec leur conjoint et leurs enfants ont fourni de l'aide et des soins tout comme 14 % de celles vivant uniquement

1. Un autre genre d'aide est abordé dans l'ESG de 1996, à savoir le *soutien moral et affectif*. Celui-ci nécessite un lien psychologique entre les gens et peut consister à réconforter une personne, à lui remonter le moral ou encore à la rassurer ou à l'encourager. Il peut aussi prendre la forme de visites ou d'appels téléphoniques pour vérifier si la personne va bien.

La majeure partie de l'aide relative à des problèmes de santé de longue durée a été fournie à des parents

TSC

% de l'aide et des soins fournis (selon le lien avec le fournisseur de soins)

	Activités instrumentales	Soins personnels
Total	**100**	**100**
Conjoint	5	16
Enfant[1]	3	5
Parent[1]	47	46
Frère ou soeur[1]	6	5
Famille élargie	13	11
Ami(e)[2]	24	13
Autre	1	--

-- Échantillon trop restreint pour être diffusé.
1. Comprend en outre les personnes liées par le mariage ou l'adoption, par exemple l'enfant du conjoint, la belle-mère, le beau-frère.
2. Comprend aussi les voisins, les collègues et les ex-conjoints.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1996.

Les fournisseurs de soins ont généralement une attitude positive à l'égard de leurs activités

TSC

	Jamais	Rarement/ Parfois	Presque toujours	Ne sait pas/ Non déclaré	Total
			(%)		
Combien de fois avez-vous l'impression...					
qu'en raison du temps que vous passez à aider d'autres personnes, il ne vous reste que très peu de temps pour vous-même?					
Femmes	55	31	12	--	100
Hommes	65	25	9	--	100
Total	59	29	11	1	100
que les autres vous aident plus souvent que vous ne les aidez vous-même?					
Femmes	64	26	9	--	100
Hommes	63	29	6	--	100
Total	63	27	8	2	100
de vous sentir stressé(e) du fait que vous devez prendre soin d'autres personnes tout en composant avec vos responsabilités familiales ou votre travail?					
Femmes	41	40	18	--	100
Hommes	55	32	12	--	100
Total	46	36	15	2	100
qu'en aidant les autres, vous ne faites que rendre ce que vous avez déjà reçu de cette personne?					
Femmes	21	27	50	3	100
Hommes	25	27	45	--	100
Total	22	27	48	3	100
de vous sentir en colère lorsque vous êtes en compagnie de la(les) personne(s) que vous aidez?					
Femmes	75	19	3	2	100
Hommes	82	14	--	--	100
Total	78	17	3	2	100
qu'en aidant les gens, vous ne faites que rendre ce que vous avez reçu de la vie en général?					
Femmes	15	22	60	3	100
Hommes	15	26	56	3	100
Total	15	24	58	3	100

-- Échantillon trop restreint pour être diffusé.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1996.

avec leur conjoint. Une proportion légèrement inférieure de femmes vivant avec leurs enfants seulement (12 %) ont fourni de l'aide et des soins à quelqu'un ayant un problème de santé de longue durée. Environ 1 homme sur 10 a joué le rôle de fournisseur de soins, peu importe ses conditions de logement.

Qui sont donc les fournisseurs de soins? Il ne semble pas y avoir de « catégorie » précise de personnes plus susceptibles que d'autres de jouer ce rôle. Il semble que les gens fournissent de l'aide lorsque celle-ci est nécessaire, peu importe les responsabilités dont ils sont déjà chargés. La majeure partie des fournisseurs de soins ont déjà de nombreuses obligations, la plupart étant mariés, ayant des enfants et occupant un emploi à l'extérieur du foyer.

Qui ces personnes aident-elles? Les personnes qui en aident d'autres ayant des problèmes de santé ou une incapacité physique de longue durée peuvent devoir prendre en charge différentes tâches selon la situation. Par exemple, l'aide dont a besoin un parent âgé peut être assez différente de celle requise par un enfant ayant un retard de développement ou encore par un ami ou un parent malade en phase terminale. Un fournisseur de soins peut être appelé à prendre en charge des activités instrumentales, par exemple, la cuisine ou le ménage, ou encore des soins personnels, par exemple, le bain ou l'habillage[2].

La majeure partie de l'aide fournie relativement aux activités instrumentales l'a été à des parents ou à des beaux-parents (47 %). Environ 24 % de l'aide fournie était destinée à des amis[3], 13 % à des membres de la famille élargie et 5 % aux conjoints. Près des trois quarts des soins personnels ont été fournis à des parents (46 %) et à des conjoints (16 %); les amis (13 %) et les enfants (5 %) ayant reçu moins d'un cinquième des soins personnels. Ce résultat n'est pas surprenant, compte tenu de la nature intime de ces tâches, et appuie la perception selon laquelle la famille prend le pas sur les

2. Les « activités instrumentales » sont définies comme l'aide fournie relativement à au moins une des activités suivantes : soins aux enfants; préparation des repas et vaisselle; ménage, lavage et couture; travaux d'entretien à l'intérieur et à l'extérieur de la maison; achat de nourriture à l'épicerie et d'autres choses essentielles; déplacements; opérations bancaires et paiement des factures.

3. Les « amis » comprennent les voisins, les collègues et les ex-conjoints.

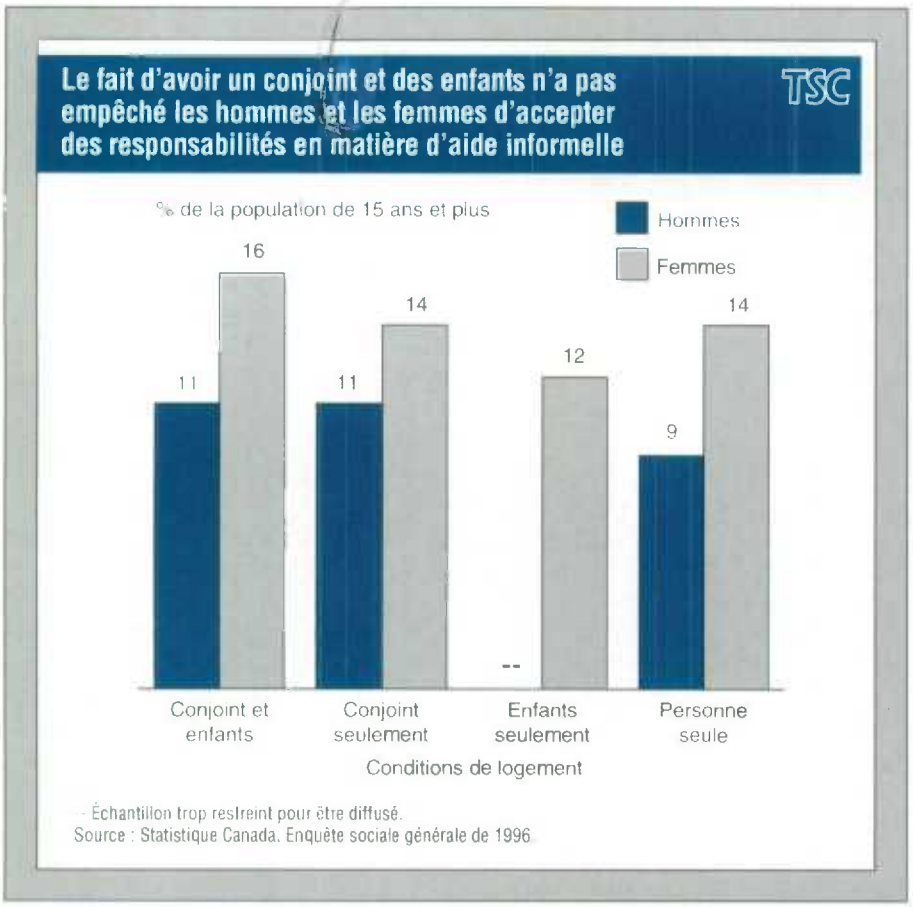

amis lorsqu'une aide est nécessaire pour des activités aussi personnelles que l'habillage ou l'utilisation des toilettes[4,5].

Comment les fournisseurs de soins se sentent-ils? Que cette activité soit considérée comme complètement volontaire ou comme un devoir, un sacrifice ou une nécessité, le fait de fournir de l'aide et des soins à une personne ayant un problème de santé de longue durée peut entraîner des coûts importants. Il peut s'agir de sentiments négatifs avec lesquels le fournisseur de soins est aux prises, de perturbations touchant la vie personnelle de celui-ci ou de coûts financiers.

On a posé aux répondants un ensemble de questions visant à déterminer quelles étaient leurs impressions au sujet de leurs responsabilités de fournisseurs de soins. Lorsqu'on leur a posé la question, 59 % des fournisseurs de soins ont dit qu'ils

4. Moore, Eric G., Mark W. Rosenberg, et al. *Vieillir au Canada*, Statistique Canada, produit nº 96-321-MPF au catalogue, nº 1, 1997, p. 46.

5. Stone, Leroy O. (1993). « Social consequences of population ageing: The human support systems dimension », *Actes de la Conférence internationale sur la population*, Montréal, Union internationale pour l'étude scientifique de la population, vol. 3, p. 25 à 34.

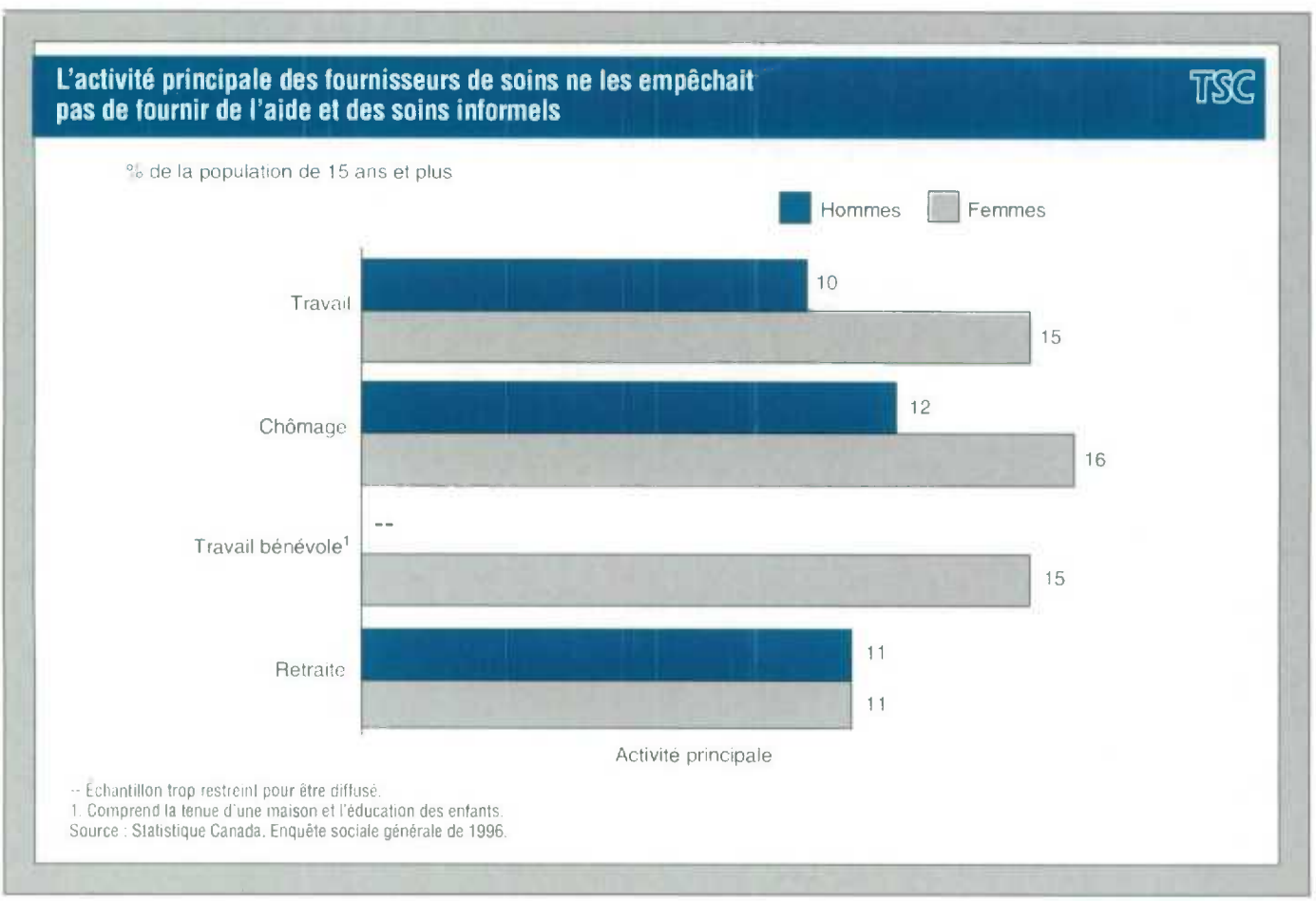

avaient rarement l'impression qu'aider les autres signifiait qu'ils n'avaient pas de temps pour eux-mêmes et 11 % ont indiqué qu'ils avaient presque toujours cette impression. Lorsque la question était axée sur les répercussions des soins fournis sur leur famille, près de la moitié des fournisseurs de soins (46 %) ont indiqué qu'ils se sentaient rarement stressés du fait qu'ils devaient prendre soin d'autres personnes tout en composant avec leurs responsabilités familiales ou leur travail, tandis que 15 % ont dit s'être presque toujours sentis de cette façon. Dans les deux cas, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de se sentir pressées par le temps.

Certaines questions avaient trait aux sentiments des fournisseurs de soins à l'égard des personnes qu'ils aidaient. La majorité (64 %) des fournisseurs de soins avaient presque toujours l'impression que le fait d'aider les autres resserrait leurs rapports avec eux; par contre, 13 % d'entre eux n'avaient que rarement cette impression. La plupart des fournisseurs de soins ne se sentaient que rarement en colère lorsqu'ils étaient en compagnie de la personne qu'ils aidaient, et seulement 3 % d'entre eux se sentaient presque toujours de cette façon. Même si des proportions plus importantes de femmes que d'hommes se sentaient en colère, les femmes et les hommes étaient tout aussi susceptibles d'avoir l'impression positive que le service rendu renforçait le lien qui les unissait à la personne aidée. Ce résultat peut avoir un lien avec le genre de soins fournis par les femmes. En effet, comme les données le démontrent, les femmes s'acquittent des tâches plus exigeantes, comme les soins personnels. Toutefois, lorsqu'on leur demandait combien de fois ils souhaitaient que quelqu'un d'autre prenne la responsabilité de ces tâches, 63 % des fournisseurs de soins indiquaient rarement, et seulement 4 % déclaraient qu'ils souhaitaient presque toujours que quelqu'un d'autre les décharge de cette responsabilité.

On a aussi demandé aux fournisseurs de soins d'indiquer, dans l'ensemble, quel fardeau représentait le fait d'aider les autres. Plus de la moitié (56 %) d'entre eux ne se sentaient pas du tout écrasés par ces responsabilités, tandis qu'environ 5 % se sentaient « assez » ou « énormément » écrasés par ce fardeau. De façon plus particulière, cette réponse laisse supposer que les fournisseurs de soins s'acquittent volontiers de leurs tâches. Même si une proportion plus élevée de femmes que d'hommes percevaient ces tâches comme un fardeau, les écarts entre les hommes et les femmes étaient minimes dans l'ensemble.

La plupart des fournisseurs de soins ont connu des perturbations dans leur vie TSC

% de fournisseurs de soins qui, du fait de l'aide fournie aux autres, ont...

	Total	Hommes	Femmes
été amenés à changer leurs activités sociales	45	44	47
été amenés à changer leurs projets de vacances	25	25	26
été amenés à reporter à plus tard leur inscription à un programme d'études ou de formation	6	5	7
connu des répercussions sur leur travail	50	45	55
été amenés à emménager avec la personne aidée	6	5	7
été amenés à déménager plus près de la personne aidée	12	9	15
modifié leurs heures de sommeil	29	26	31
engagé des dépenses supplémentaires	44	46	42
subi des problèmes de santé	21	12	27

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1996

On prend soin des autres, mais à quel prix? Les changements que les responsabilités associées à la prestation de soins peuvent engendrer sur la vie d'une personne sont moins subjectifs que les sentiments suscités par ces responsabilités. Selon l'ESG de 1996, 45 % des fournisseurs de soins indiquaient avoir changé leurs activités sociales pour venir en aide à quelqu'un d'autre, et environ 25 % d'entre eux avaient modifié leurs projets de vacances. Environ 12 % des fournisseurs de soins ont déclaré qu'eux ou la personne qu'ils aidaient avaient dû déménager plus près l'un de l'autre, tandis que 6 % ont emménagé avec la personne qu'ils aidaient.

Certains fournisseurs de soins ont interrompu leurs projets concernant les études ou le travail. Environ 6 % des fournisseurs de soins ont reporté à plus tard leur inscription à un programme d'études, tandis que les fournisseurs de soins occupant un emploi rémunéré ont repoussé à plus tard des changements encore plus importants dans leur vie. La moitié des fournisseurs de soins occupés (55 % des femmes et 45 % des hommes) ont indiqué que la prestation de soins avait eu des répercussions sur leur travail, les ayant amenés à arriver au travail en retard ou à quitter plus tôt (34 % des femmes et 31 % des hommes), ou encore à s'absenter du travail pendant au moins une journée (34 % des femmes et 24 % des hommes). Il se peut que les coûts financiers de l'aide fournie à quelqu'un ayant un problème de santé de longue durée aient été encore plus importants, 44 % des fournisseurs de soins ayant indiqué qu'ils avaient dû engager des dépenses supplémentaires au cours des 12 mois précédents en raison de leurs responsabilités.

Il ne fait aucun doute que les changements les plus graves ayant touché la vie des fournisseurs de soins ont été ceux concernant leur propre état de santé. En effet, 29 % des fournisseurs de soins ont indiqué que leurs heures de sommeil avaient été modifiées et 21 %, que leur santé avait été affectée. Les répercussions sur la santé diffèrent de façon marquée selon le sexe, les femmes étant au-delà de deux fois plus susceptibles de déclarer ce genre de répercussions.

De quel genre d'aide les fournisseurs de soins ont-ils besoin? Même si la

plupart des fournisseurs de soins n'entretenaient pas de sentiments négatifs au sujet de leurs responsabilités, plusieurs ont connu des changements substantiels dans leur vie. Cela est particulièrement vrai pour les femmes. Toutefois, lorsqu'on leur a demandé si quelque chose pouvait les aider dans leurs responsabilités de fournisseurs de soins, environ la moitié d'entre eux ont indiqué qu'ils n'avaient besoin de rien. De nombreux autres ont toutefois suggéré des sources possibles d'aide.

Près de 1 fournisseur de soins sur 7 (15 %) souhaitait se faire remplacer de temps à autre, les femmes et les hommes étant de cet avis dans une proportion égale. Étant donné que de nombreuses personnes ont dû engager des dépenses additionnelles, 15 % des femmes et 16 % des hommes qui fournissent de l'aide et des soins ont indiqué qu'une compensation financière pour leur travail non rémunéré leur permettrait de continuer à le faire. Ce résultat laisse supposer que ces responsabilités imposent des contraintes financières à la famille de certains fournisseurs de soins.

L'acquisition de connaissances a aussi été perçue comme importante, 14 % des femmes et 12 % des hommes désirant obtenir de l'information sur la nature des incapacités et des maladies de longue durée. L'information expliquant comment devenir plus efficace comme fournisseur de soins était aussi jugée importante par les femmes (14 %) et les hommes (10 %). Une proportion égale d'hommes et de femmes étaient d'avis que du counselling destiné aux fournisseurs de soins serait profitable (5 %).

Résumé Parmi les nombreux changements sociaux auxquels la société canadienne fait face, l'un des plus importants est la prise en charge de l'aide informelle aux personnes qui ont des problèmes de santé de longue durée. Les résultats de l'ESG de 1996 indiquent que de nombreux Canadiens fournissent déjà ce genre d'aide et qu'ils le font de bonne grâce. Même si la majorité des fournisseurs de soins ont une impression très positive à l'égard de leurs activités et déclarent ne vivre que peu de contraintes, les demandes imposées à certains d'entre eux peuvent avoir des conséquences importantes, modifiant leur quotidien à la maison et au travail et leur imposant parfois un certain fardeau financier. Une analyse plus poussée devrait permettre de déterminer les mesures pouvant faciliter la tâche des personnes qui fournissent du soutien à leur famille et à leurs amis.

Kelly Cranswick est analyste à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles, à Statistique Canada.

TSC

La formation d'une première union libre

par Pierre Turcotte et Alain Bélanger

Le premier pas dans la vie commune

La première union conjugale revêt une signification particulière dans la vie d'une personne. Les circonstances qui entourent sa formation sont en général assez différentes de celles qui mènent aux unions subséquentes. En effet, la première union conjugale coïncide souvent avec la fin des études, l'entrée sur le marché du travail ou le départ du foyer familial. Toutefois, au Canada, comme dans un grand nombre de pays industrialisés, les relations au sein de la famille et du ménage se sont beaucoup diversifiées au cours des 30 dernières années. Cette diversification est caractérisée, entre autres, par l'émergence de nouvelles formes de famille; parmi les principales tendances, on retrouve une augmentation marquée de la prévalence des unions libres.

La présente étude analyse l'influence de certaines caractéristiques démographiques et socioéconomiques sur la probabilité que la première union formée soit une union libre. Les résultats de l'analyse ne diffèrent pas beaucoup pour les hommes et pour les femmes. Ainsi, afin d'éviter les répétitions, la majeure partie de l'analyse porte sur la dynamique de la formation des unions chez les femmes.

STATISTIQUE CANADA – N° 11-008-XPF AU CATALOGUE

La majorité des premières unions sont actuellement des unions libres De nos jours, il semble que les femmes canadiennes préfèrent vivre leur première relation conjugale en union libre. Plus de la moitié (57 %) des premières unions conjugales formées entre 1990 et 1995 étaient des unions libres. La proportion est beaucoup plus élevée au Québec, où 80 % de toutes les premières unions formées au cours de cette période étaient des unions libres. Cette forme de première union a plus que triplé au cours des deux dernières décennies. En effet, seulement 17 % des premières unions formées entre 1970 et 1974 (21 % au Québec) étaient des unions libres.

Cette croissance remarquable nous amène à étudier les divers facteurs qui ont une incidence sur la formation de telles unions.

Les femmes des cohortes de naissances plus récentes choisissent l'union libre comme première forme d'union La probabilité de vivre une première union hors mariage est beaucoup plus élevée pour les femmes des cohortes de naissances plus récentes. Pour les femmes nées entre 1971 et 1980 (âgées de 15 à 24 ans au moment de l'enquête), la probabilité de cohabitation en union libre était d'environ 30 % supérieure à celle des femmes nées entre 1961 et 1970 (âgées de 25 à 34 ans au moment de l'enquête). La probabilité diminue pour les femmes nées avant 1961. Les femmes de ces cohortes plus anciennes ont généralement amorcé leur vie conjugale avant le milieu des années 70, c'est-à-dire bien avant que les unions libres deviennent une option alternative de rechange courante au mariage.

Le choix de l'union libre comme première forme d'union est plus populaire chez les francophones, sans égard à leur province de résidence. Le risque relatif de formation d'une telle union est plus élevé chez les femmes dont la langue maternelle est le français, même si elles vivent à l'extérieur du Québec, que chez les femmes dont la langue maternelle est l'anglais ou une langue autre que le français.

Les femmes qui participent à des offices religieux toutes les semaines sont deux fois moins susceptibles de vivre une première union libre que les femmes qui n'y participent qu'occasionnellement. En outre, les femmes nées au Canada sont

Une proportion croissante de premières unions sont des unions libres

Période de formation	% de toutes les premières unions		
	Canada	Québec	Autres provinces
1970 à 1974	17	21	15
1975 à 1979	37	47	33
1980 à 1984	41	64	33
1985 à 1989	51	70	44
1990 à 1995	57	80	50

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995.

COMPLÉMENT D'INFORMATION TSC

Analyse de la formation des premières unions libres

La majeure partie des données qui figurent dans le présent article sont tirées de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1995. Cette enquête a permis de recueillir des données auprès de quelque 11 000 répondants de 15 ans et plus vivant dans des ménages privés dans les 10 provinces. Près de 2 500 de ces répondants (un peu moins de 1 000 au Québec et environ 1 500 ailleurs au Canada) ont déclaré que leur toute première union conjugale avait pris la forme d'une cohabitation hors mariage. Les autres données sont tirées des recensements de 1981, 1986 et 1991, lesquels ont permis de recueillir des données sur le nombre total de personnes qui se décrivent comme vivant en union libre.

Détermination des facteurs de risque Une technique appelée « analyse des transitions » a été utilisée pour analyser les données de l'ESG de 1995. Cette technique fait appel à deux outils : les tables d'extinction et l'analyse de régression. Elle est idéale pour analyser les données recueillies dans le cadre d'une enquête rétrospective comme l'ESG de 1995, qui porte sur le cycle de vie des répondants. L'utilisation des tables d'extinction parallèlement à l'analyse de régression permet aux chercheurs de mesurer l'effet net de divers facteurs sur la probabilité (ou le « risque ») pour une personne de vivre un quelconque événement. Dans le présent article, l'analyse des transitions est utilisée pour mesurer la probabilité, compte tenu de certaines caractéristiques, que les Canadiens optent pour l'union libre au moment de leur première union conjugale.

Les résultats de l'analyse des transitions sont présentés dans un tableau qui fait état des risques relatifs pour un certain nombre de variables (ou caractéristiques). Chaque variable utilisée dans le modèle comprend une catégorie de référence (placée entre parenthèses). Par définition, le rapport de risque de cette catégorie de référence est égal à 1. Les rapports de risque calculés pour les autres catégories d'une variable sont interprétés par rapport à la catégorie de référence. Si le rapport pour une autre catégorie que la catégorie de référence est supérieur à 1, le risque de former une première union libre (comparativement à ne pas former d'union du tout), est plus élevé pour cette catégorie que pour la catégorie de référence. De même, un rapport inférieur à 1 indique que le risque est moindre pour cette autre catégorie que pour la catégorie de référence.

L'âge et la situation vis-à-vis de l'activité sont d'importants facteurs de risque dans la formation d'une première union libre chez les femmes

TSC

	Catégorie (Catégorie de référence entre parenthèses)	Risque relatif (Rapport de risque de la catégorie de référence = 1)
Cohorte de naissances	1971 et 1980	1,319
	(1961 et 1970)	1
	1951 et 1960	0,697
	Avant 1951	0,130
Langues maternelle et région de résidence	(Français – Québec)	1
	Français – autres provinces	0,814
	Autres langues – Québec	0,590
	Autres langues – autres provinces	0,599
Pratique religieuse	Jamais	1,423
	(Quelques fois par mois ou par année)	1
	Au moins une fois par semaine	0,523
Lieu de naissance	(Canada)	1
	Pays étranger	0,512
Rupture du mariage des parents	Oui	1,740
	(Non)	1
Situation vis-à-vis de l'activité	A un emploi	1,958
	(N'a pas d'emploi)	1
Niveau de scolarité atteint	Moins d'un diplôme d'études secondaires	0,932*
	(Diplôme d'études secondaires ou études collégiales)	1
	Études universitaires	1,082*
Naissance du premier enfant	Avant l'union	1,462
	(Pas avant l'union)	1

Note : Significatif au seuil de 0,05 à moins qu'il y ait un astérisque (*).
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1995.

près de deux fois plus susceptibles que les immigrantes d'opter pour l'union libre comme première forme d'union conjugale. Les antécédents matrimoniaux des parents exercent également une influence déterminante sur la forme de première union que choisissent les femmes : si le mariage de leurs parents a échoué avant que ces femmes n'aient atteint l'âge de 15 ans, ces dernières sont plus susceptibles, dans une proportion de 75 %, d'opter pour une union libre.

Les femmes qui ont des enfants sont plus susceptibles de choisir l'union libre comme première forme d'union Les femmes qui ont un enfant avant de former leur première union conjugale ont un risque plus élevé de former une union libre. Ce résultat diffère de celui obtenu dans le cadre d'une étude fondée sur l'Enquête sur la famille de 1984, qui avait démontré que les naissances hors mariage avaient tendance à diminuer le risque de former une union libre[1]. D'autres études ont aussi démontré

COMPLÉMENT D'INFORMATION TSC

Les unions libres : un phénomène en progression
Depuis le début des années 80, le nombre de personnes vivant en union libre a presque triplé. En 1995, 2 millions de personnes (près de 1 couple canadien sur 7) vivaient en union libre, comparativement à 700 000 (moins de 1 couple sur 16) en 1981. Non seulement la prévalence des unions libres a-t-elle augmenté rapidement, mais le taux d'augmentation s'est accéléré.

	% de couples vivant en union libre		
	Canada	Québec	Autres provinces
1981	6	8	6
1986	8	13	7
1991	11	19	9
1995	14	25	11

Sources : Statistique Canada, recensements de 1981, 1986 et 1991; Enquête sociale générale de 1995.

que la majorité des mères célibataires finissent par se marier, souvent quelques années seulement après la naissance de leur enfant. Les résultats de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1995 semblent appuyer les récentes recherches effectuées aux États-Unis, selon lesquelles la naissance d'un enfant avant la première union diminue la probabilité que cette première union prenne la forme d'un mariage, mais augmente la probabilité qu'elle prenne la forme d'une union libre[2].

Le fait qu'une femme soit occupée[3] augmente la probabilité que sa première union soit une union libre. En fait, les femmes ayant occupé un emploi étaient deux fois plus susceptibles d'opter pour l'union libre que celles n'ayant pas travaillé à l'extérieur de la maison. Cette conclusion semble indiquer que l'activité des femmes sur le marché du travail leur assure un niveau d'autonomie financière qui leur permet plus de souplesse quant au choix des modalités de leur vie conjugale.

La probabilité de former une union libre ne varie pas de façon significative chez les femmes selon les divers niveaux de scolarité. Celles qui ont moins d'un diplôme d'études secondaires et celles qui ont fait des études universitaires semblaient être à peu près aussi susceptibles que celles qui avaient un diplôme d'études secondaires de former une union libre[4]. Par contre, les femmes qui étaient inscrites dans un programme d'études au

1. Desrosiers, Hélène et Céline Le Bourdais. « Les unions libres chez les femmes canadiennes : étude des processus de formation et de dissolution », *Population, reproduction, sociétés. Perspectives et enjeux de démographie sociale*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1993, p. 197 à 214.

2. Bennett, Neil G., David E. Bloom et Cynthia K. Miller. « The Influence of Nonmarital Childbearing on the Formation of First Marriages », *Demography*, vol. 32, nº 1, 1995, p. 47 à 62.

3. Le terme « occupée » signifie avoir occupé un emploi pendant plus de six mois.

4. L'approche utilisée pour estimer le niveau de scolarité atteint ne tient pas compte du fait que certaines personnes interrompent temporairement leurs études.

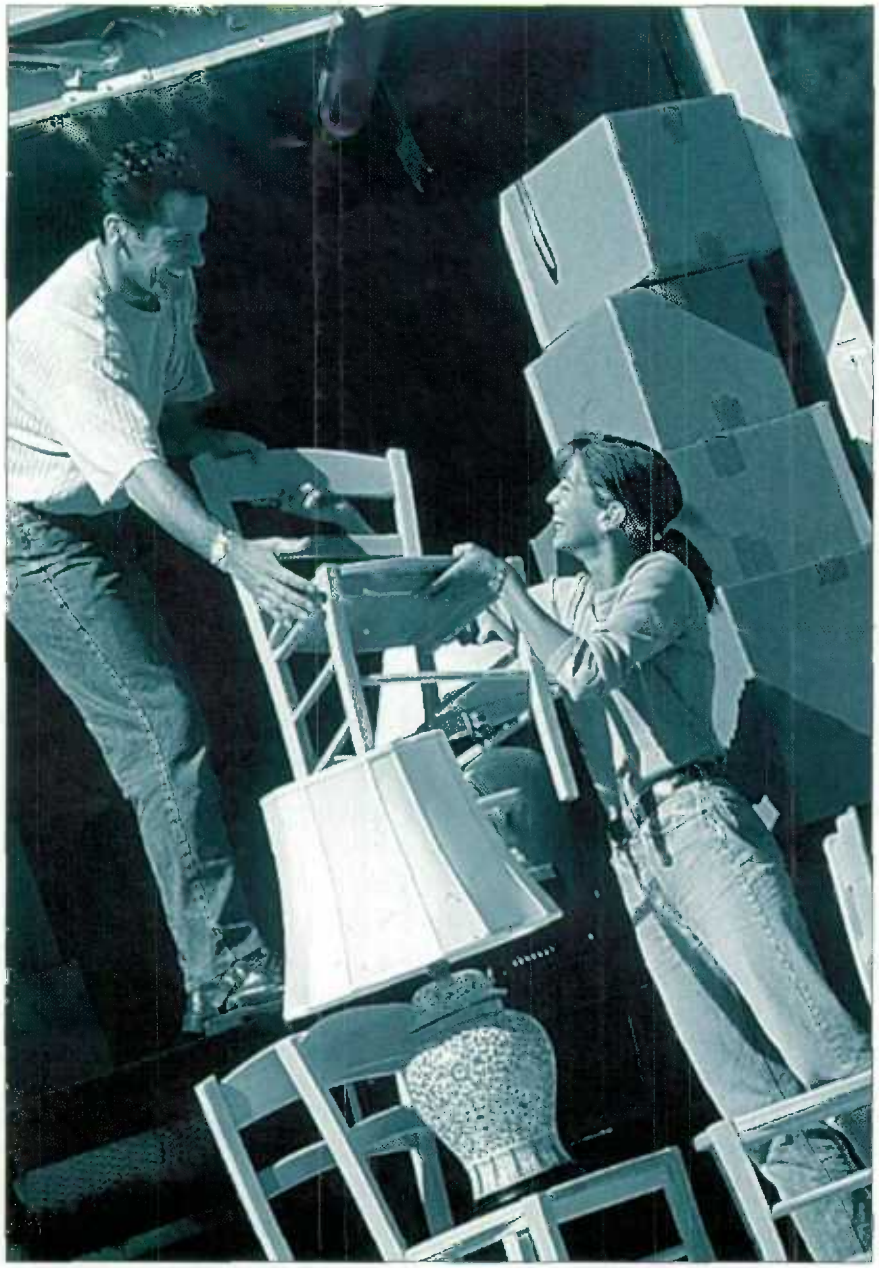

moment de l'enquête étaient moins susceptibles, dans une proportion de 30 %, de former une première union libre que celles qui ne fréquentaient pas l'école. On est arrivé à des conclusions similaires aux États-Unis et en Europe[5].

À une exception près, le comportement des hommes est comparable à celui des femmes En général, les facteurs démographiques et socioéconomiques qui influent sur la formation d'une première union libre ne sont pas différents d'un sexe à l'autre. Ainsi, si une caractéristique comme la langue maternelle augmente la probabilité qu'une femme vive une première union libre, elle augmente aussi cette probabilité chez les hommes. L'ampleur de l'effet n'est pas toujours la même, mais se situe généralement dans la même gamme. Toutefois, alors que la probabilité que les femmes vivent en union libre augmente d'une cohorte de naissances à la suivante, cela n'est pas toujours vrai pour les hommes. Par exemple, les hommes nés entre 1971 et 1980 (âgés de 15 à 24 ans au moment de l'enquête) ne sont pas beaucoup plus susceptibles d'opter pour une union libre que ceux nés entre 1961 et 1970 (âgés de 25 à 34 ans).

Quelques mots au sujet du mariage Les mêmes techniques d'évaluation des facteurs de risque liés à la formation d'une première union libre ont été appliqués aux premiers mariages. L'analyse a permis d'établir deux principaux groupes de caractéristiques : celles qui ont un effet sur la probabilité de former une union conjugale d'une catégorie ou de l'autre, et celles qui influencent le choix entre le mariage et l'union libre. Par exemple, deux facteurs semblent avoir une grande influence sur la formation d'une union, à savoir le fait d'être occupé ou d'avoir un enfant. Toutefois, l'âge et les caractéristiques culturelles d'une femme semblent également avoir une influence sur la forme d'union qu'elle choisit. Il est intéressant de constater que la rupture du mariage des parents n'a pas d'effet significatif sur la probabilité qu'une femme se marie, mais a une influence considérable sur la probabilité qu'elle vive en union libre.

Résumé La prolifération des unions libres semble être associée aux nombreux changements sociaux qui se sont produits récemment et qui ont influencé les tendances quant aux comportements des familles et à leurs attitudes. Plusieurs facteurs semblent être sous-jacents à ces changements, y compris l'entrée massive des femmes sur le marché du travail (et l'accroissement de l'autonomie des femmes qui en résulte); la dissociation de la sexualité et du mariage et de la fécondité et du mariage; la diminution de la pratique religieuse; ainsi que la redéfinition des rôles et des attentes des conjoints. L'ESG de 1995 ne porte pas directement sur ces questions, mais elle a permis de cerner plusieurs caractéristiques qui ont un effet significatif sur la probabilité que des personnes vivent leur première relation conjugale en union libre.

Cet article est tiré d'un document de travail de Statistique Canada intitulé « La dynamique de formation et de rupture des unions libres au Canada ». L'adresse URL est http://www.statcan.ca/francais/Vlib/research/Other9_f.htm

Pierre Turcotte est analyste principal à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles et **Alain Bélanger** est analyste principal à la Division de la démographie, à Statistique Canada.

5. Blossfeld, Hans-Peter (sous la direction de). *The New Role of Women — Family Formation in Modern Societies*. Westview Press, Social Inequality Series, Boulder, 1995.

TSC

Voici l'*outil essentiel* pour la personne désireuse de comprendre l'agriculture canadienne

Peu importe la nature de votre intérêt dans le domaine de l'agriculture, le Recensement de l'agriculture est la ***principale source d'information*** à l'échelle du Canada, des provinces et des régions.

Des produits et services qui répondent à vos besoins.

- Utilisez nos **SERVICES PERSONNALISÉS** — par exemple les totalisations spéciales et les cartes thématiques — pour obtenir des renseignements exclusifs *et* avoir un avantage sur vos concurrents. Pour en savoir plus, téléphonez sans frais au **1-800-465-1991** ou au **(613) 951-2889**.
- Pour la rapidité et la souplesse, introduisez le **CD-ROM** du Recensement de l'agriculture pour avoir accès à toutes les variables des fermes et aux caractéristiques des exploitants agricoles.
- Consultez les **PUBLICATIONS** pour trouver des tableaux et des graphiques faciles à lire et des analyses précises. La série comprend les publications suivantes : ***Aperçu historique de l'agriculture canadienne***, ***Profils agricoles (Canada et provinces)***, ***Profil des exploitants agricoles canadiens*** et ***Un coup d'oeil sur l'agriculture canadienne.***

Pour un tour d'horizon, ayez recours aux données du Recensement de l'agriculture de 1996

Pour commander le CD-ROM, téléphonez au 1-800-465-1991 ou au (613) 951-2889.

Pour commander les publications, écrivez à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Direction de la circulation, 120, av. Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, ou adressez-vous au centre des services-conseils de Statistique Canada le plus proche de chez vous et dont la liste figure dans cette publication. Vous pouvez aussi envoyer votre commande par télécopieur, au (613) 951-1584, ou téléphoner sans frais au 1-800-267-6677 et donner votre numéro de carte VISA ou MasterCard. Par l'entremise d'Internet : order@statcan.ca

« J'ai l'impression d'être trop qualifié pour l'emploi que j'occupe... »

Le niveau de scolarité de la population canadienne a beaucoup augmenté au cours des 25 dernières années. Entre 1971 et 1996, la proportion d'adultes ayant dépassé le secondaire a plus que doublé, passant de 21 % à 50 %, tandis que la proportion des diplômés universitaires a triplé, passant de 5 % à 15 %. Parallèlement, de nombreux emplois exigent des compétences plus précises ou encore plus poussées ou complexes techniquement, puisque la modification de la structure industrielle du Canada et les progrès rapides des technologies de l'information font augmenter les exigences de base du marché du travail. Il peut sembler étrange, à une époque où une économie plus concurrentielle à l'échelle internationale exige des travailleurs hautement qualifiés, que de nombreux travailleurs très scolarisés croient que leur scolarité et leur expérience dépassent les exigences de l'emploi qu'ils occupent. Néanmoins, de nombreux Canadiens très scolarisés croient qu'ils sont trop qualifiés pour l'emploi qu'ils occupent.

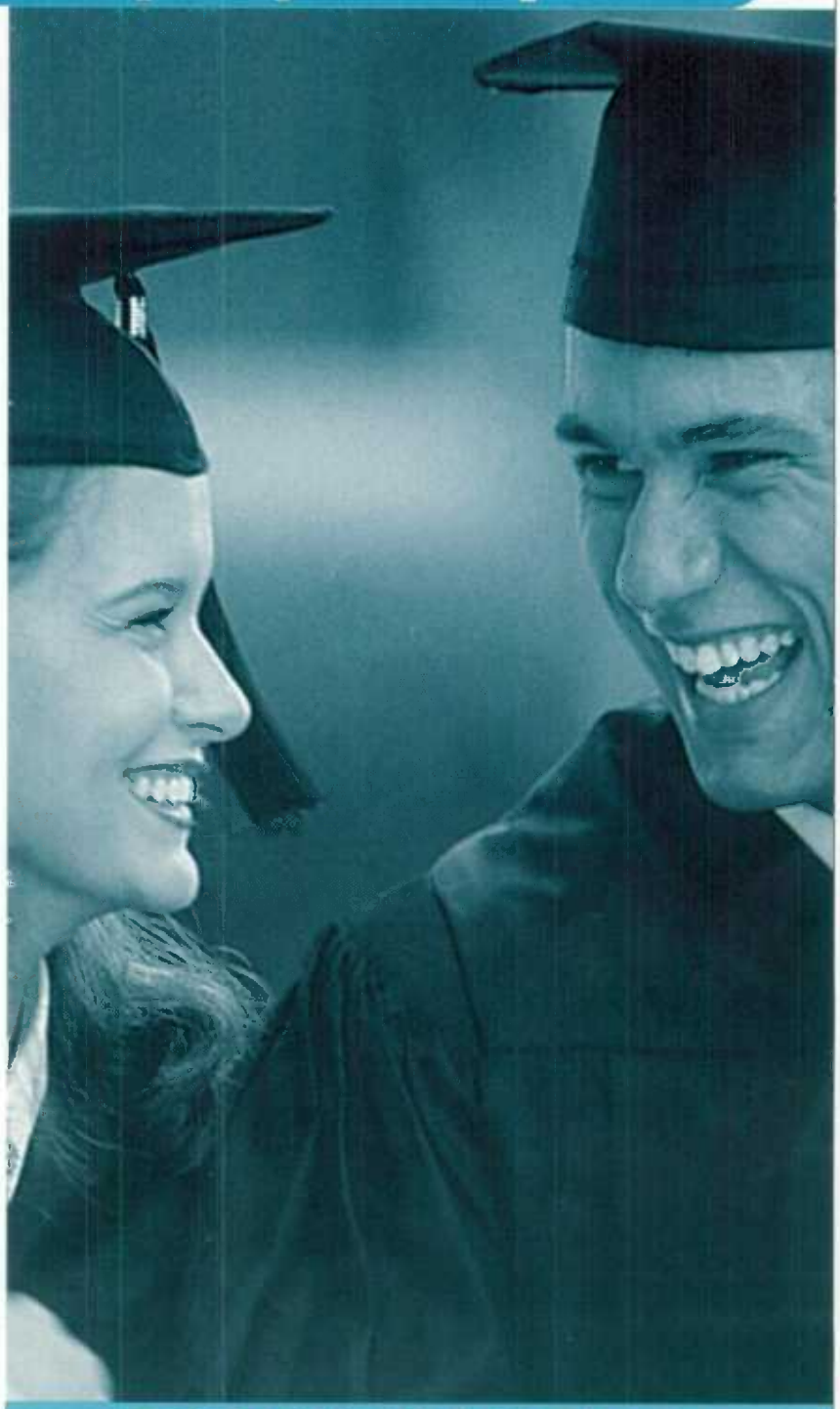

par Karen Kelly, Linda Howatson-Leo et Warren Clark

Le présent article cite des données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1994 et met l'accent sur les travailleurs canadiens qui ont reçu un diplôme d'une université ou d'un collège communautaire[1]. On a posé la question suivante aux travailleurs : « Compte tenu de votre expérience, de votre scolarité et de votre formation, pensez-vous être trop qualifié(e) pour votre emploi? » Même si les répondants n'ont pas indiqué les raisons pour lesquelles ils se décrivaient comme trop qualifiés, il se peut que des travailleurs très scolarisés aient l'impression d'être trop qualifiés parce qu'ils occupent des emplois qui nécessitent un niveau de compétences moindre, parce que leurs compétences ne correspondent pas aux exigences du marché du travail ou encore parce que leurs attentes professionnelles ne sont pas comblées.

Au total, 1 Canadien très scolarisé sur 5 avait l'impression d'être trop qualifié pour son emploi En 1994, on comptait 4,4 millions de Canadiens occupés — 39 % de l'ensemble des travailleurs — ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'une université, ou un diplôme d'un collège communautaire. Plus d'un cinquième de ces travailleurs (soit 22 % ou juste un peu moins de 1 million) avaient l'impression d'être trop qualifiés pour l'emploi qu'ils occupaient. Au total, 27 % des personnes qui étaient titulaires d'un doctorat, d'une maîtrise ou d'un diplôme supérieur au baccalauréat avaient l'impression d'être trop qualifiées, comparativement à un peu plus d'un cinquième de celles qui avaient un baccalauréat ou un diplôme de premier grade professionnel[2] (22 %) ou encore un diplôme d'un collège communautaire (21 %).

Les diplômés des études postsecondaires qui occupent des emplois ne nécessitant pas une formation postsecondaire sont plus susceptibles d'avoir l'impression d'être trop qualifiés. Par exemple, en 1994, 23 % des diplômés d'universités et de collèges communautaires occupaient des emplois de bureau, de vente ou de services, et 37 % d'entre eux avaient l'impression d'être trop qualifiés pour l'emploi qu'ils occupaient. Lorsque les effets des autres facteurs démographiques et socioéconomiques sont constants, la probabilité d'avoir l'impression d'être trop qualifié était au moins deux fois plus grande pour les diplômés occupant des emplois de bureau, de vente et de services que pour ceux qui occupaient des postes de gestionnaire ou de professionnel.

Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'avoir l'impression d'être trop qualifiées En 1994, 1 femme sur 4 titulaire d'un diplôme d'une université ou d'un collège communautaire avait l'impression d'être trop qualifiée pour l'emploi qu'elle occupait, comparativement à 1 diplômé sur 5 de sexe masculin. Même s'il est vrai que les femmes sont plus susceptibles d'occuper des emplois de

Une proportion importante de diplômés des études postsecondaires occupent des emplois de bureau, de vente, de services ou de col bleu TSC

Niveau de scolarité	Avaient l'impression d'être trop qualifiés	Genre d'emploi occupé au moment de l'interview: Gestionnaire ou professionnel	Bureau, vente ou services	Col bleu
	(%)	(répartition en % selon la profession)		
Diplôme d'études postsecondaires	22	64	23	13
Certificat ou diplôme d'un collège communautaire	21	46	30	24
Diplôme ou certificat inférieur au baccalauréat	23	58	32	10
Baccalauréat ou premier grade professionnel	22	78	17	5
Maîtrise ou doctorat[1]	27	83	12	5

1 Comprend les diplômes ou certificats universitaires supérieurs au baccalauréat.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1994.

Les diplômés occupant des emplois de bureau, de vente ou de services étaient les plus susceptibles d'avoir l'impression d'être trop qualifiés TSC

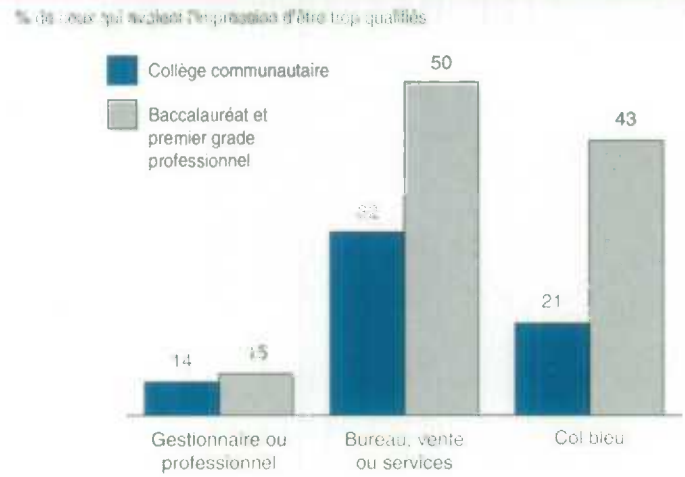

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1994.

1. Comprend les diplômés des universités et des collèges qui étaient occupés au moment de l'enquête et dont l'activité principale au cours de l'année précédente consistait à occuper un emploi ou à travailler à leur propre compte.

2. Comprend les diplômes de premier grade professionnel en médecine (M.D.), en art dentaire (D.D.S., D.M.D.), en médecine vétérinaire (D.M.V.), en droit (LL.B.), en optométrie (O.D.) et en théologie (M.Th.), et un B.Ed. d'une année après l'obtention d'un baccalauréat.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Les éléments qui influent sur la perception d'être trop qualifié pour un emploi sont complexes

Dans le cadre de l'ESG de 1994, on a demandé aux répondants s'ils croyaient être trop qualifiés pour l'emploi qu'ils occupaient, compte tenu de leur niveau de scolarité, de leur formation et de leur expérience. Une gamme variée de facteurs peut influencer la réponse d'une personne à cette question, par exemple, la scolarité, l'emploi actuel, la rémunération, l'âge, le sexe et les antécédents professionnels. Évidemment, d'autres facteurs qui n'ont pas été recueillis dans le cadre de l'ESG peuvent jouer un rôle significatif quant à l'opinion qu'ont les personnes de leur emploi, par exemple, les attentes professionnelles, les relations avec les collègues et les surveillants, les exigences professionnelles et les compétences.

Un modèle simple a été élaboré pour illustrer le lien qui existe entre l'impression d'être trop qualifié et les caractéristiques sociodémographiques. Le tableau ci-dessous montre l'importance de l'effet des diverses caractéristiques socioéconomiques sur l'impression qu'ont les travailleurs d'être trop qualifiés pour un emploi. Il montre la probabilité qu'un groupe de travailleurs présentant certaines caractéristiques ait l'impression d'être trop qualifié, par rapport à la probabilité qu'un groupe repère de travailleurs ait cette impression (probabilité relative), toutes les autres variables de l'analyse étant constantes. Le groupe repère figure en caractère gras pour chaque caractéristique. Par exemple, la probabilité relative pour les diplômés de collèges occupant des postes de col bleu est de 3,4; cela indique que la probabilité qu'ils aient l'impression d'être trop qualifiés pour l'emploi qu'ils occupent est 3,4 fois plus grande que celle pour les diplômés de collèges qui occupent des emplois de gestion ou de professionnel (catégorie repère), une fois supprimée l'influence de toutes les autres variables figurant dans le tableau. Un certain nombre de variables — par exemple la profession, le revenu et le domaine d'études — interagissent. Le modèle n'a pas tenu compte de ces interactions, afin de simplifier la description des résultats.

Probabilité relative d'avoir l'impression d'être trop qualifié pour un emploi

Caractéristiques sociodémographiques		Probabilité relative	
		Collège	Baccalauréat et premier grade professionnel
Âge	20 à 29 ans	0,4	1,8
	30 à 34 ans	0,4	1,3
	35 à 44 ans	0,4	1,0
	45 à 54 ans	0,5	1,8
	55 à 64 ans	**1,0**	**1,0**
Sexe	**Hommes**	**1,0**	**1,0**
	Femmes	1,3	1,6
Domaine d'études	**Éducation, récréation ou orientation**	**1,0**	**1,0**
	Commerce, gestion et administration des affaires	1,0	1,7
	Génie et sciences appliquées	--	2,0
	Technologies et métiers du génie et des sciences appliquées	0,2	--
	Beaux-arts et arts appliqués, sciences humaines et sciences sociales	0,7	1,3
	Professions, sciences et technologies de la santé	0,6	--
	Mathématiques et sciences physiques	--	1,6
Emploi	**Gestionnaire ou professionnel**	**1,0**	**1,0**
	Bureau, vente ou services	2,4	4,9
	Col bleu	3,4	4,6
Revenu d'emploi	Moins de 15 000 $	3,3	5,9
	15 000 $ jusqu'à moins de 50 000 $	1,4	4,9
	$50 000 et plus	**1,0**	**1,0**
Perte d'emploi au cours des cinq dernières années	Oui	1,5	1,0
	Non	**1,0**	**1,0**
Ancienneté	Pour chaque année d'ancienneté	0,96	0,95

-- Échantillon trop restreint pour être diffusé.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale de 1994.

services ou de bureau[3], la différence quant à l'évaluation que font les hommes et les femmes de leur emploi ne peut être expliquée que partiellement par leur profil professionnel différent. Tous les autres facteurs étant égaux, la probabilité d'avoir l'impression d'être trop qualifié était de 1,3 à 1,6 fois plus grande pour les femmes que pour les hommes. Il se peut que davantage de femmes que d'hommes acceptent des emplois ayant des exigences inférieures afin de pouvoir s'acquitter de leurs responsabilités familiales tout en ayant un revenu. Par exemple, il se peut qu'elles occupent un emploi dans le secteur du commerce de détail parce que cela leur permet de travailler à temps partiel.

Les jeunes adultes ont l'impression d'être trop scolarisés pour l'emploi qu'ils occupent Selon les données de l'ESG, certains des jeunes diplômés les mieux qualifiés ont de la difficulté à trouver un emploi qui semble correspondre à leur niveau de scolarité et à leur expérience. Cette impression était plus répandue chez les jeunes diplômés de 20 à 29 ans qui détenaient un baccalauréat ou un premier grade professionnel (37 %). Il se peut que les titulaires d'un baccalauréat dans la vingtaine aient eu l'impression d'être trop qualifiés parce qu'ils occupaient des emplois de bureau, de vente, de services ou de col bleu dans une proportion de près de 30 %. La probabilité que des diplômés plus âgés occupent ce genre d'emploi était beaucoup plus faible. Cependant, même lorsqu'on tient compte des autres facteurs, y compris la profession, la probabilité d'avoir l'impression d'être trop qualifié était 1,8 fois plus élevée pour les titulaires de baccalauréat de 20 à 29 ans que pour ceux de 35 à 44 ans ou de 55 à 64 ans.

Une proportion relativement plus faible de diplômés de collèges communautaires dans la vingtaine (25 %) avaient l'impression d'être trop qualifiés pour l'emploi qu'ils occupaient, même s'ils étaient plus susceptibles de travailler dans des professions pour lesquelles les diplômés universitaires avaient le plus l'impression d'être trop qualifiés. Cela laisse supposer que les diplômés de collèges ont trouvé des emplois correspondant davantage à leurs compétences et à leurs attentes. Tous les autres facteurs étant constants, la probabilité d'avoir l'impression d'être trop qualifié était environ deux fois plus faible pour les jeunes diplômés de collèges que pour ceux de 55 à 64 ans.

Certains observateurs du marché du travail croient que des jeunes Canadiens scolarisés sont incapables de trouver un travail valorisant et que, par conséquent, ce groupe est plus susceptible d'avoir l'impression d'être trop qualifié. En outre, les jeunes ont une expérience de travail limitée et jugent peut-être un emploi comme étant inapproprié avant d'en connaître la nature réelle (et toutes les responsabilités qui s'y rattachent). Une fois bien initiés à leur poste, il se peut qu'ils évaluent leur emploi différemment.

Cette hypothèse semble être appuyée par l'ESG, qui montre que les travailleurs en transition (c'est-à-dire ceux qui occupent des emplois pour de courtes périodes), peu importe leur âge, étaient plus susceptibles d'avoir l'impression d'être trop qualifiés que les travailleurs qui occupaient depuis longtemps le même emploi. En 1994, 1 travailleur sur 3 qui occupait son emploi depuis moins de deux ans était d'avis que ses qualifications dépassaient les exigences du poste, comparativement à 1 travailleur sur 6 chez ceux qui occupaient un emploi depuis cinq ans ou plus.

La perte d'un emploi par le passé a des répercussions sur la perception de l'emploi actuel En 1994, 16 % des diplômés de collèges qui travaillaient au moment de l'ESG avaient perdu leur emploi au moins une fois au cours des cinq dernières années. La probabilité d'avoir l'impression d'être trop qualifié était 1,5 fois plus élevée pour ces travailleurs que pour ceux qui n'avaient pas perdu leur emploi. Il est intéressant de constater que la perte d'un emploi avait une plus grande influence chez les diplômés plus âgés qui avaient l'impression d'être trop qualifiés, même si les diplômés plus jeunes étaient plus susceptibles d'avoir subi une perte d'emploi au cours de cette période. Les

3. En 1994, les femmes qui avaient terminé des études dans une université ou un collège communautaire étaient trois fois plus susceptibles que les hommes d'occuper un emploi de bureau ou de services (24 % contre 8 %).

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Qu'est-ce qu'une probabilité relative?

L'exemple qui suit, fondé sur des chiffres hypothétiques, peut nous aider à comprendre ce que signifie la probabilité relative et à interpréter cette notion. Si 20 hommes ont l'impression d'être trop qualifiés pour leur emploi et 80 n'ont pas cette impression, la probabilité d'avoir l'impression d'être trop qualifié est de 20 ÷ 80 = 0,25. Cela veut dire que pour chaque groupe de 100 hommes qui n'ont pas l'impression d'être trop qualifiés, il existe un groupe de 25 hommes qui ont cette impression.

La probabilité relative part de ce concept et mesure le lien entre deux variables. La valeur d'une probabilité relative peut aller de zéro à l'infini, une probabilité relative de 1 indiquant qu'il n'y a pas de lien entre les variables étudiées. Par exemple, la probabilité relative pourrait permettre de comparer la probabilité que les femmes aient l'impression d'être trop qualifiées et celle que les hommes aient cette impression. Une probabilité relative de 1 signifie qu'il n'y a pas de lien entre le sexe et l'impression d'être trop qualifié pour un emploi. Toutefois, lorsque la probabilité relative est supérieure à 1, cela signifie que les femmes sont plus susceptibles d'avoir l'impression d'être trop qualifiées que les hommes. De même, lorsque cette probabilité relative est inférieure à 1, les femmes sont moins susceptibles que les hommes d'avoir l'impression d'être trop qualifiées. Ainsi, si 25 femmes ont l'impression d'être trop qualifiées pour leur emploi et que 75 n'ont pas cette impression, la probabilité pour les femmes d'avoir l'impression d'être trop qualifiées est de 25 ÷ 75 = 0,33. Si l'on reprend l'exemple des hommes, la probabilité relative que les femmes aient l'impression d'être trop qualifiées par rapport aux hommes est de 0,33 ÷ 0,25 = 1,32.

travailleurs plus âgés ont souvent plus de mal que les jeunes travailleurs à trouver un nouvel emploi comportant le même niveau de compétences, de connaissances et de responsabilités que leur emploi précédent. En outre, si certaines personnes, ayant épuisé leurs réserves financières, ont été forcées de prendre un emploi simplement pour joindre les deux bouts, leur taux plus élevé de mécontentement à l'égard de l'emploi occupé est compréhensible[4].

Les jeunes adultes étaient plus susceptibles d'avoir l'impression d'être trop qualifiés pour leur emploi que les adultes plus âgés, 1994

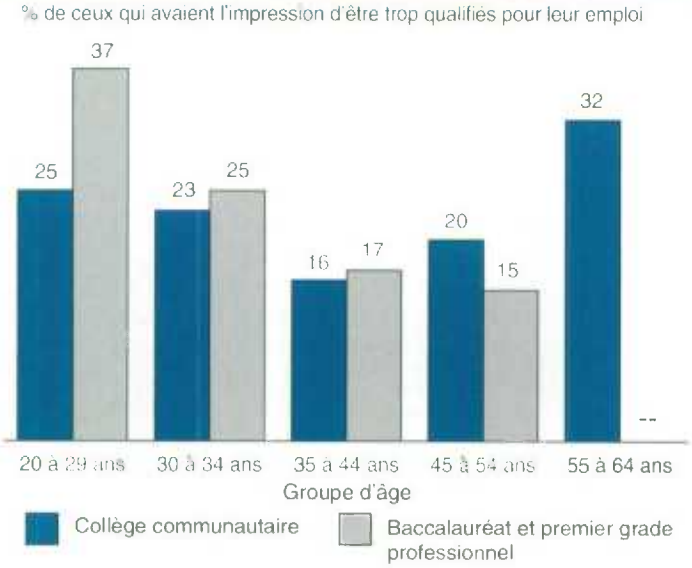

-- Échantillon trop restreint pour être diffusé.
Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale de 1994.

L'impression d'être trop qualifié varie selon le domaine d'études

Domaine d'études	Collège	Baccalauréat et premier grade professionnel
	%	
Total	**21**	**22**
Éducation, récréation et orientation	30	18
Beaux-arts et arts appliqués, sciences humaines et sciences sociales	24	27
Commerce, gestion et administration des affaires	33	26
Génie et sciences appliquées[1]	--	24
Technologies et métiers du génie et des sciences appliquées[2]	10	--
Professions, sciences et technologies de la santé	14	--
Mathématiques et sciences physiques	--	20

-- Échantillon trop restreint pour être diffusé.
1. Programme universitaire de génie et de sciences appliquées.
2. Programme de technologies et de métiers du génie et des sciences appliquées.
Source : Statistique Canada. Enquête sociale générale de 1994.

L'impression d'être trop qualifié varie selon les domaines d'études L'ESG de 1994 a démontré que les travailleurs qui avaient terminé un programme collégial en technologies et métiers du génie et des sciences appliquées (10 %)[5], ainsi que dans les professions, les sciences et les technologies de la santé (14 %)[6], étaient les moins susceptibles d'avoir l'impression d'être trop qualifiés. Il est évident que la majorité d'entre eux avaient trouvé des emplois qui correspondaient à leurs attentes. Par ailleurs, les travailleurs qui étaient les plus susceptibles de croire qu'ils possédaient davantage de qualifications que nécessaire étaient les diplômés de programmes collégiaux en commerce, gestion et administration (33 %).

Une enquête effectuée en 1992 auprès des personnes qui avaient obtenu leur diplôme en 1990 a démontré que les titulaires d'un baccalauréat ou d'un premier grade professionnel en arts, sciences, sciences humaines, sciences sociales ou beaux arts et arts appliqués étaient les plus susceptibles d'indiquer que leur emploi ne nécessitait pas un diplôme d'études postsecondaires[7]. L'ESG de 1994 a démontré que les diplômés dans ces domaines étaient les titulaires de baccalauréat les plus susceptibles d'avoir l'impression d'être trop qualifiés (27 %). Environ le quart des titulaires d'un baccalauréat ou d'un premier grade professionnel en commerce, gestion et administration des affaires ou en génie et en sciences appliquées avaient la même impression.

4. Feldman, Daniel C. « The nature, antecedents and consequences of underemployment », *Journal of Management*, vol. 22, nº 3, 1996.

5. Les programmes de formation en technologies et métiers du génie et des sciences appliquées offerts par les collèges communautaires comprennent la technologie informatique, les micro-ordinateurs et les systèmes d'information, les techniques du bâtiment, la technologie des ressources de la terre, le dessin industriel et la technologie de photogrammétrie et de levé.

6. Les programmes de formation pour les professions, les sciences et les technologies de la santé offerts par les collèges communautaires comprennent les sciences infirmières, la technologie médicale des rayons-X, l'assistance dentaire et l'assistance pharmaceutique.

7. Little, Don et Louise Lapierre. *La promotion de 1990 : Compendium des résultats de l'Enquête nationale de 1992 menée auprès des diplômés de 1990*, Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, produit nº MP43-366/1996F au catalogue, 1996.

Le faible revenu d'emploi a un effet important sur l'opinion des travailleurs au sujet de leur emploi Près de la moitié (47 %) des diplômés d'universités et de collèges communautaires qui gagnaient moins de 15 000 $ en 1994 étaient d'avis que leurs compétences et leurs connaissances dépassaient les exigences du poste qu'ils occupaient, tandis que seulement 11 % de ceux qui avaient une rémunération supérieure à 50 000 $ étaient de cet avis. Ce résultat était prévisible, et il n'est pas surprenant de constater que les répercussions de la faible rémunération sont particulièrement marquées pour les diplômés universitaires. Tous les autres facteurs étant constants, la probabilité d'avoir l'impression d'être trop qualifié était 5,9 fois plus grande pour les diplômés universitaires dont la rémunération était inférieure à 15 000 $ que pour ceux qui gagnaient plus de 50 000 $. Chez les travailleurs ayant un diplôme d'un collège communautaire, la probabilité était 3,3 fois plus grande pour les personnes ayant un faible revenu.

Résumé Les Canadiens sont devenus plus scolarisés au cours des 25 dernières années, les nouveaux emplois nécessitant des niveaux de plus en plus grands de connaissances. Néanmoins, les données de l'enquête de 1994 montrent que plus d'un cinquième des travailleurs très scolarisés au Canada croient qu'ils sont trop qualifiés pour l'emploi qu'ils occupent. Les personnes préfèrent généralement occuper un emploi correspondant à leur niveau de scolarité et d'expérience. Il est toutefois difficile d'y arriver, et certains travailleurs peuvent accepter des emplois qui nécessitent des connaissances et des compétences inférieures à celles qu'ils possèdent.

Les progrès de la technologie de l'information peuvent avoir contribué au problème. Les ordinateurs en milieu de travail ont d'abord eu pour effet de déplacer les travailleurs qui traitaient des données relativement simples et ceux qui occupaient des emplois manuels bien rémunérés. Les ordinateurs ont maintenant les capacités de traitement nécessaires pour effectuer une partie du travail des personnes occupant des emplois de col blanc bien rémunérés, ces derniers étant traditionnellement occupés par des diplômés des études postsecondaires[8]. Cela a eu pour effet d'éliminer certains emplois de col blanc ou d'amoindrir les qualifications requises pour occuper ces emplois. Par conséquent, les travailleurs très scolarisés peuvent avoir l'impression d'être trop qualifiés s'ils demeurent dans ce genre d'emploi, tandis que ceux qui n'ont pas la formation nécessaire dans les domaines en pleine croissance des emplois nécessitant un niveau élevé de connaissances peuvent être forcés d'accepter des emplois de niveau inférieur. Toutefois, près de la moitié des travailleurs qui se croient trop qualifiés pour l'emploi qu'ils occupent ont moins de 35 ans, et il se peut que leurs impressions changent lorsque leur expérience de travail augmentera, lorsqu'ils obtiendront de meilleurs emplois ou lorsqu'ils rajusteront leurs attentes.

8. Dunkerley, Michael. *The jobless economy? Computer technology in the world of work*, Polity Press, 1996, p. 33

Karen Kelly et **Linda Howatson-Leo** sont analystes à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles, à Statistique Canada, et **Warren Clark** est analyste pour *Tendances sociales canadiennes*.

TSC

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Je veux que mon diplôme me donne accès à un bon emploi

La recherche d'un emploi correspondant à leur niveau de scolarité est un objectif important pour les jeunes. Ils s'attendent à recevoir une juste rétribution pour l'investissement qu'ils ont fait dans leurs études, en vue de compenser pour les coûts engagés et pour le revenu dont ils se sont privés pendant qu'ils étudiaient. Sans travail stable, les jeunes ne profitent pas des avantages matériels et sociaux que procure un emploi; l'absence d'emploi satisfaisant peut entraîner l'insatisfaction, de mauvais rapports avec les collègues, le manque de motivation, l'instabilité professionnelle et des problèmes psychologiques[1]. L'absence d'un travail stable et valorisant peut aussi nuire à d'autres transitions sociales, comme la formation d'un ménage distinct, le mariage et l'acquisition de l'estime de soi ainsi que de la maturité[2].

L'impression qu'ils sont trop qualifiés pour un emploi peut changer au fur et à mesure que les jeunes diplômés s'adaptent à leur environnement de travail et à leurs priorités familiales. Une étude concernant des nouveaux diplômés aux États-Unis a démontré que les caractéristiques les plus importantes d'un emploi de débutant étaient très axées sur la réalisation — défi et diversité, possibilités d'avancement dans une carrière technique ou de gestion et niveau élevé de responsabilité à l'égard des projets. Lorsque les jeunes acquièrent une certaine expérience de travail, toutefois, les facteurs relatifs à la qualité de vie, par exemple le temps nécessaire pour réfléchir au travail, les horaires de travail et les avantages sociaux, deviennent plus importants[3].

1. Borgen, W.A., N.E. Amundson et H.G. Harder. « The experience of underemployment », *Journal of Employment Counselling*, vol. 25, décembre 1988 et Hersh, J. « Education match and job match », *Review of Economics and Statistics*, vol. 73, nº 1.

2. Hartnagel, T.F. et H. Krahn. « Labour market problems and psychological well-being: A panel study of Canadian youth in transition from school to work », *British Journal of Education and Work*, vol. 8, nº 3, 1995.

3. Cotterman, R. « How recent graduates view their jobs », Research Technology Management, vol. 34, nº 3, mai-juin 1991.

St. John's : la plus ancienne ville du Canada

par Sylvie Ouellette et Carole Blais-St.Denis

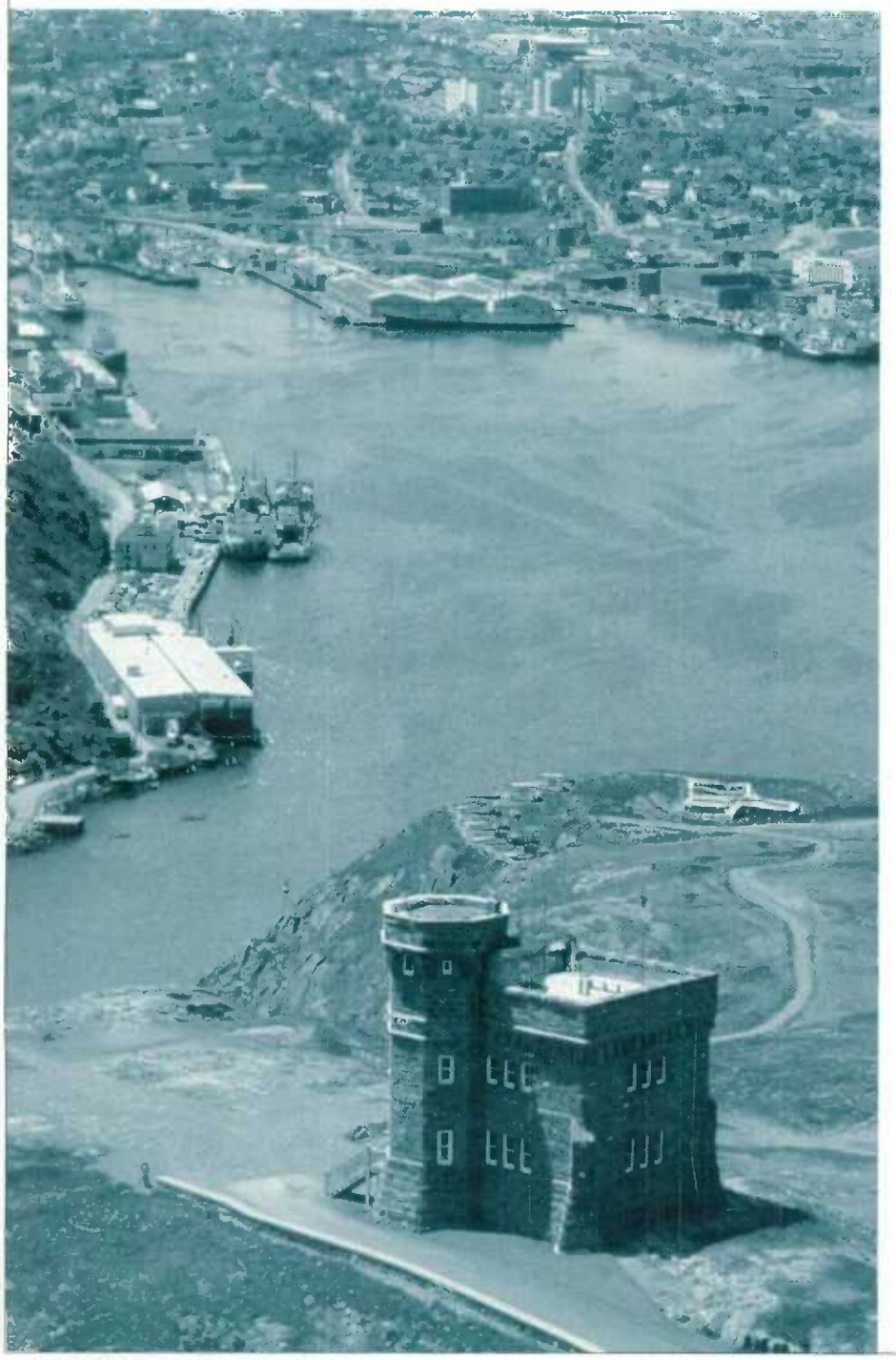

St. John's, à Terre-Neuve, l'une des plus anciennes colonies en Amérique du Nord, a traversé cinq siècles pour ainsi devenir l'une des villes les plus charmantes et uniques du Canada. Située à l'extrémité est de l'île, la région métropolitaine de recensement (RMR) de St. John's est la deuxième en importance pour sa population dans les provinces de l'Atlantique. Dotée d'un des plus beaux ports de l'Atlantique Nord, elle sert de base d'approvisionnement et de service ainsi que de centre de réparation pour les bâtiments des flottes internationales. En outre, elle agit comme premier centre de distribution pour Terre-Neuve et le Labrador. Au cours de la dernière année, St. John's et Terre-Neuve ont célébré le 500e anniversaire de l'arrivée de John Cabot dans l'île.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

St. John's — Toujours première

- Le premier recensement de St. John's, effectué en 1675, a permis de dénombrer 185 personnes.
- L'ingénieur-électricien italien Guglielmo Marconi était fasciné par l'idée que les ondes pouvaient être utilisées pour transmettre de l'information sans liaison par fil. La télégraphie sans fil est devenue universelle en 1901, lorsque Marconi a reçu à St-John's son premier signal par ondes électromagnétiques en provenance de Cornwall, en Angleterre. La nuit du 14 avril 1912, son invention a permis de sauver de nombreuses vies, en interceptant un SOS lancé par *le Titanic*, qui venait d'entrer en collision avec un iceberg à proximité des Grands Bancs.
- Il y a 78 ans, le capitaine John Alcock et le lieutenant Arthur Brown effectuaient le premier vol transatlantique sans escale de St. John's à Clifden, en Irlande. Le vol a duré 16 heures et 12 minutes.
- La Royal St. John's Regatta est l'événement sportif continu le plus ancien en Amérique du Nord. C'est en 1826 qu'on a recensé officiellement pour la première fois la tenue de cet événement, mais il est tout probable que cette course ait vu le jour dans les années 1700. Les équipes masculines parcourent 2,45 kilomètres et les équipes féminines, la moitié de cette distance. Cet événement attire de 40 000 à 50 000 personnes à St. John's chaque année et génère environ 1 million de dollars pour l'économie locale.

Une population vieillissante La RMR de St. John's a connu une croissance lente mais constante ces dernières années. En 1996, elle comptait 174 050 habitants. Même si la population de la province a diminué pour la première fois de son histoire (en baisse de 2,9 % entre 1991 et 1996), celle de St. John's a augmenté de 1,3 % au cours de la même période. Toutefois, l'augmentation est attribuable pour une large part à la migration, principalement à partir des autres régions de la province, plutôt qu'à l'accroissement naturel de la population.

Environ 60 % de la migration vers St. John's est de nature intraprovinciale. Par exemple, en 1994-1995, la RMR de St. John's a connu un apport net d'environ 1 200 personnes provenant d'autres régions de Terre-Neuve. Étant donné que la plupart des collèges et des campus universitaires sont situés dans la ville ou à proximité, les élèves et les étudiants des autres régions de Terre-Neuve qui veulent demeurer dans la province pour poursuivre leurs études doivent généralement s'installer à St. John's. Les taux élevés de chômage et d'emploi saisonnier contribuent également à l'exode de la population des petites villes et des villages de la province. Par ailleurs, la capitale perd certains de ses résidents au profit des

La population a augmenté dans la RMR de St. John's, mais elle a diminué dans le reste de Terre-Neuve

TSC

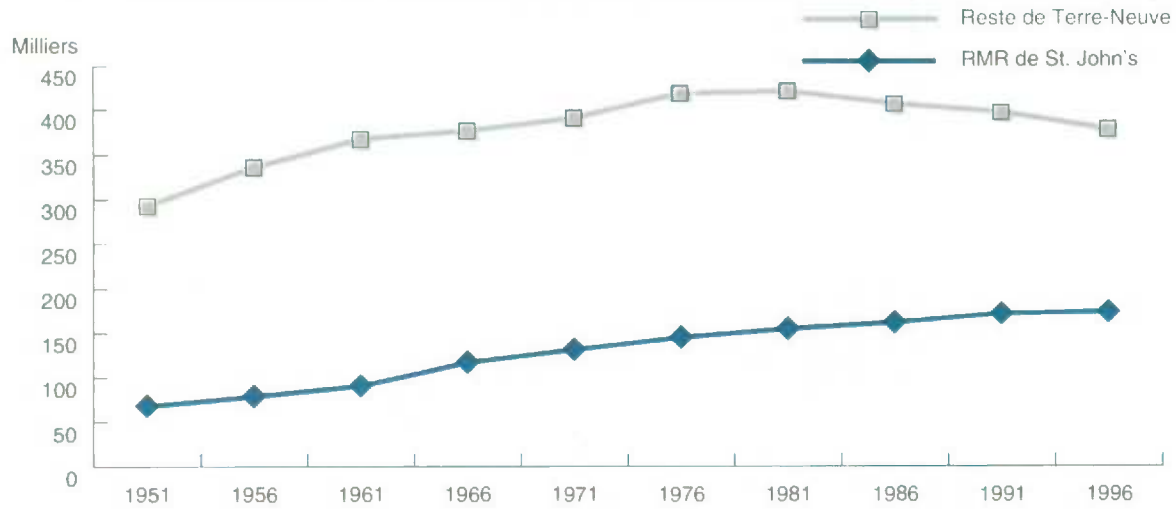

Source : Statistique Canada, recensements de la population.

autres grands centres urbains. Toronto, Halifax et Vancouver ont accueilli ensemble plus du quart de toutes les personnes qui ont quitté la RMR de St. John's en 1994-1995. Sauf pour ceux qui reviennent dans leur province natale, très peu de gens viennent s'établir à Terre-Neuve. En 1991, 90 % des personnes vivant dans la RMR de St. John's et 93 % des habitants de Terre-Neuve étaient nés dans cette province. La population de souche y est beaucoup plus importante que la moyenne enregistrée pour toutes les provinces canadiennes (69 %).

Parallèlement, l'accroissement naturel diminue. Même si Terre-Neuve a longtemps été reconnue pour ses familles nombreuses, la taille moyenne de la famille à St. John's et à Terre-Neuve en 1995 était d'environ 3,1 personnes, ce qui est près de la moyenne nationale de 3,0 personnes. La même année, le taux de fécondité total pour Terre-Neuve a été de 1,25 enfant par femme, le plus bas jamais enregistré pour une province canadienne. Le vieillissement marqué de la population est l'une des conséquences de la diminution de l'accroissement naturel et de l'augmentation de l'émigration. En 1996, l'âge médian de la population de St. John's était de 33 ans; il était de 34 ans dans le reste de Terre-Neuve, ce qui représente une augmentation d'environ 10 ans par rapport à 1951.

Origine britannique Comme le laisse supposer l'historique de la ville, la population de St. John's est presque exclusivement d'origine européenne et, plus particulièrement, de descendance anglaise

Le revenu total médian est supérieur dans la région de la capitale

TSC

Genre de familles	St. John's	Revenu total médian $ Terre-Neuve	Canada
Ensemble des familles	43 300	34 700	44 300
Familles époux-épouse	49 100	38 400	49 000
Familles monoparentales	18 000	15 700	20 900
Personnes seules	13 600	12 100	16 100

Source : Statistique Canada, Banque de données sur la famille de 1995.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Quelle célébration!

Il y a 500 ans, en 1497, l'explorateur italien John Cabot (Giovanni Cabota) et son équipage ont quitté Bristol, en Angleterre, à bord de leur navire, le *Matthew*. Ils ont traversé l'Atlantique pour atteindre une île située juste au sud du Groenland. Au large des côtes de cette île — que l'on croit être Terre-Neuve — l'une des plus importantes découvertes mondiales s'est produite. Ce n'est pas de l'or que Cabot et son équipage ont trouvé, mais plutôt une incroyable et abondante source de poissons. Par la suite, des milliers de pêcheurs de l'Espagne, du Portugal, de la France et de l'Angleterre sont venus chaque été pêcher dans les Grands Bancs de Terre-Neuve, faisant de St. John's leur lieu de résidence temporaire. Plus tard, ces hommes s'y sont installés avec leur famille et ont commencé une nouvelle vie dans le Nouveau Monde.

Terre-Neuve est devenue le premier territoire outre-mer de l'Angleterre lorsque, en 1583, Sir Humphrey Gilbert a déclaré aux capitaines et aux équipages des bateaux de pêches du port de St. John's qu'il revendiquait « New Founde Lande » pour la Reine Elizabeth Ire. En 1610, St. John's s'est vu accorder une charte spéciale comme première colonie de Terre-Neuve. Lorsqu'en 1832, la Grande-Bretagne lui a accordé le droit d'élire un gouvernement représentatif, l'île a obtenu le statut de colonie. En 1948, la population de Terre-Neuve et du Labrador a décidé, par une faible majorité, de joindre les rangs de la fédération canadienne. Le 31 mars 1949, Terre-Neuve est devenue la 10e province canadienne.

En 1997, Terre-Neuve et le Labrador ont célébré le 500e anniversaire de l'arrivée de John Cabot. Les festivités, échelonnées sur toute l'année, ont commencé en janvier par une Cérémonie de l'aube à Signal Hill. Parmi les événements qui ont eu lieu figure le Festival 500 — Sharing the Voices, qui a permis de réunir plus de 30 chorales d'adultes et de jeunes, soit plus d'un millier de chanteurs et de directeurs de chorale provenant de tous les coins du monde. En mai, le capitaine David Alan-Williams et son équipage ont quitté Bristol, en Angleterre, dans une reproduction du *Matthew*, afin de refaire le voyage entrepris 500 ans plus tôt par John Cabot. Sept semaines plus tard, le 24 juin, le capitaine et son équipage ont posé le pied à Bonavista, Terre-Neuve, où ils ont été accueillis par Sa Majesté la Reine Elizabeth II et Son Altesse royale le Prince Philip, duc d'Édimbourg, ainsi que d'autres dignitaires. En juin, le symposium « Cabot and his World » a attiré 7 000 participants à la Memorial University; le 1er juillet, jour de la Fête du Canada, a été célébré à Signal Hill. En outre, au cours de la première semaine d'août, la Royal St. John's Regatta s'est tenue à Quidi Vidi Lake pour la 171e année consécutive.

Un plus grand nombre de personnes ont une formation postsecondaire dans la RMR de St. John's TSC

Niveau de scolarité	% de la population de 15 ans et plus RMR de St. John's	Reste de Terre-Neuve
0 à 8 années (études primaires)	9	19
Études secondaires partielles	18	23
Diplôme d'études secondaires	15	16
Études postsecondaires partielles	15	8
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires (y compris les certificats d'écoles de métiers)	30	27
Diplôme universitaire	14	8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active de 1996.

La population a vieilli considérablement dans la RMR de Terre-Neuve TSC

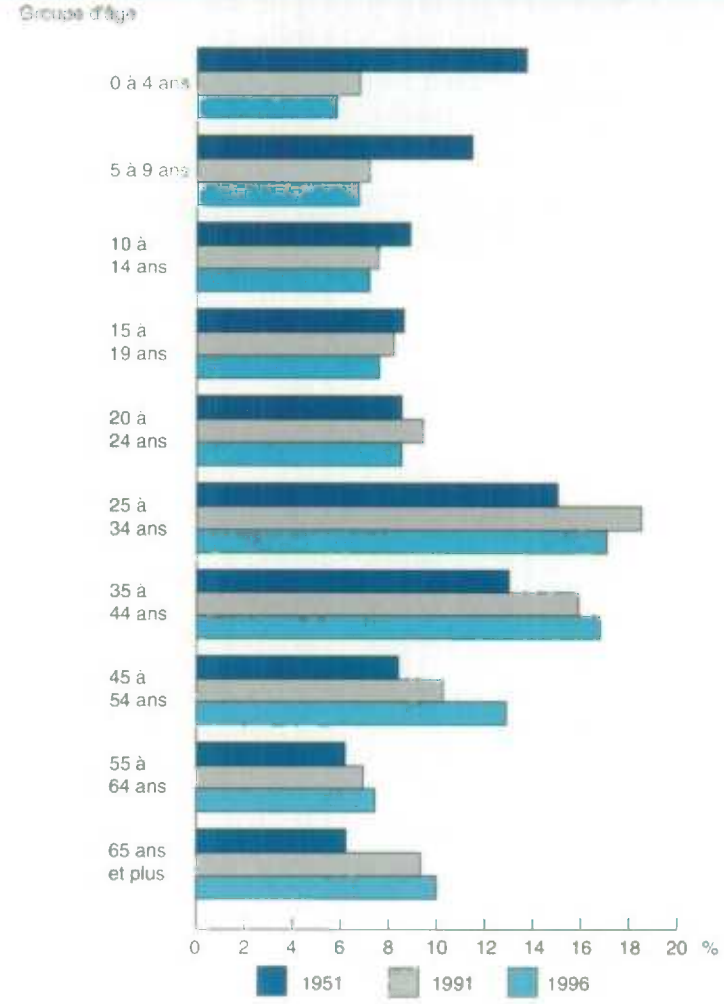

Source : Statistique Canada, recensements de la population.

ou irlandaise. Au cours des trois siècles qui ont suivi sa fondation, St. John's était peuplée de personnes originaires d'Angleterre, d'Irlande et de France. En 1951, toutefois, près de 95 % de la population de Terre-Neuve déclarait être d'origine anglaise, irlandaise, écossaise ou galloise, tandis que seulement 1 % de celle-ci était de descendance française. En 1991, la composition ethnique demeurait essentiellement la même. Il n'est donc pas surprenant de constater que l'anglais est la langue maternelle de presque tous les résidents (environ 98 %), tandis que le français est exceptionnellement rare.

Traditions uniques Les Terre-Neuviens ont toujours montré un intérêt marqué pour les arts et la culture, particulièrement la musique, peut-être du fait que nombre d'entre eux sont de descendance celtique. Un certain nombre de groupes musicaux, comme Rawlins Cross et Signal Hill de St. John's et « Buddy Wasisname and the Other Fellers » de Gander sont très populaires à Terre-Neuve et dans l'ensemble des Maritimes, tandis que Great Big Sea est reconnu à l'échelon national, son récent album « Up » ayant été certifié platine. Le groupe Sea utilise des instruments acoustiques traditionnels et interprète des harmonies à quatre voix ainsi que des ballades traditionnelles et des gigues, en plus de ses propres compositions.

La population de Terre-Neuve est aussi friande de théâtre amateur, une forme d'art dont la popularité a augmenté rapidement depuis 1949. Les arts folkloriques, tels que le chant de ballades, la composition de chansons (paroles et musique) et les contes font la joie de tous depuis des siècles, tandis qu'une variété de dialectes et d'accents, particulièrement dans les petits ports éloignés, ajoutent à la richesse de la production. Les danses carrées et autres danses folkloriques sont très populaires dans les festivals.

Rattrapage dans le domaine de l'éducation Le système d'éducation de Terre-Neuve a changé de façon significative depuis l'époque où de nombreuses écoles ne comptaient qu'une classe pour tous les niveaux et où peu d'enseignants avaient fréquenté l'université. En 1949, un enfant n'avait que 1 chance sur 700 d'atteindre la 11e année (études secondaires terminées), en partie du fait que de

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Diversification de l'économie

Le gouvernement provincial a lancé un certain nombre d'initiatives en vue de diversifier l'économie de Terre-Neuve. De nombreuses compagnies de l'étranger ont profité d'incitatifs fournis dans le cadre du programme EDGE (Entreprise de diversification économique et de croissance), grâce auquel les nouvelles compagnies sont exemptées de payer les impôts municipaux et la taxe de vente pendant une période de 10 ans, et obtiennent une subvention de 2 000 $ pour chaque emploi créé. Le gouvernement fournit aussi des mesures incitatives pour favoriser le travail autonome et le télétravail, deux formes de travail qui prennent de plus en plus d'importance dans la province.

Le projet pétrolier Hibernia est peut-être l'un des projets économiques les mieux connus de Terre-Neuve. La construction de la plate-forme de forage a entraîné la création de nombreux emplois dans la région de St. John's, pendant de nombreuses années. On comptait en moyenne de 4 400 à 5 500 travailleurs en 1996. La plate-forme Hibernia est la plus grande plate-forme de forage jamais construite. Grâce à sa base de béton de 600 000 tonnes, elle peut résister à des vagues de 30 mètres et à des icebergs de 6 millions de tonnes. La superstructure à cinq niveaux comprend une installation pétrochimique, un hôtel, une infirmerie, une cafétéria et des salles d'exercice. Même si la construction du projet est maintenant terminée, Hibernia continuera d'employer de façon permanente environ 1 000 personnes. On s'attend à ce que la plate-forme commence à pomper le pétrole à la mi-décembre 1997, et à ce qu'elle produise de 135 000 à 155 000 barils de pétrole par jour pendant environ 20 ans. Lorsque le champ pétrolier sera abandonné, la plate-forme sera remorquée à terre et démantelée.

nombreuses régions n'offraient pas l'enseignement secondaire. Aujourd'hui, tous les enfants de Terre-Neuve ont accès au secondaire, et un plus grand nombre d'insulaires que jamais auparavant fréquentent l'université ou le collège.

Les personnes qui vivent dans la région de St. John's ont encore plus de possibilités de poursuivre leurs études. En effet, St. John's est fière d'avoir la Memorial University de même qu'un certain nombre de collèges privés. Il n'est donc pas étonnant que le niveau de scolarité y soit plus élevé que partout ailleurs à Terre-Neuve. En 1996, 44 % des habitants de St. John's étaient titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études postsecondaires ou universitaires, comparativement à seulement 35 % des habitants du reste de la province.

Travailler dans la capitale En 1996, Terre-Neuve avait un taux de chômage de 19 %, l'un des plus élevés au Canada. La RMR de St. John's obtenait de meilleurs résultats, avec un taux de 14 %. Un tiers de la population active de la province vit à St. John's. En outre, une proportion importante de travailleurs (42 %) occupent des postes de gestionnaire et de professionnel; seule la RMR d'Ottawa–Hull détient un pourcentage plus élevé de travailleurs dans ces professions (47 %). Comme c'est le cas

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Faits saillants

Terre-Neuve	
Date d'entrée dans la Confédération :	31 mars 1949
Origine du nom :	« New Founde Lande », nom original donné à l'île par ses premiers explorateurs
Fleur emblématique :	sarracénie pourpre
Arbre emblématique :	épinette noire
Oiseau emblématique :	macareux moine
Capitale :	St. John's
St. John's (région métropolitaine de recensement), 1991	
Langue parlée à la maison :	anglais (98 %)
Origine ethnique :	population ne déclarant qu'une origine ethnique : anglaise, écossaise, galloise (76 %), irlandaise (20 %), et française (1 %)
Religion :	catholique (49 %) protestante (47 %)

pour les autres grands centres urbains, la majorité des emplois sont concentrés dans les branches des services et des soins de santé. En 1996, les principaux employeurs étaient les hôpitaux, les gouvernements fédéral et provincial, l'industrie alimentaire et les communications. En comparaison, l'économie du reste de la province repose encore, de façon directe ou indirecte et dans une large mesure, sur les industries de ressources naturelles. L'industrie de la pêche continuait d'être le plus important employeur à l'extérieur de St. John's en 1996, en dépit du moratoire sur la pêche imposé en 1992 relativement à certaines espèces (une réouverture partielle a été autorisée en mai 1997). Parmi les nombreuses personnes touchées par ce moratoire, certaines se sont inscrites au programme LSPA (La stratégie du poisson de fond de l'Atlantique, un programme de soutien du revenu, de formation et d'adaptation), certaines ont diversifié leurs activités dans l'industrie, tandis que d'autres ont pu s'établir à St. John's ou dans les autres régions du Canada pour trouver du travail.

Le revenu total à St. John's est sensiblement le même que pour l'ensemble du Canada, principalement du fait que la RMR compte de nombreux emplois dans les branches de la technologie de pointe et des services. En 1995, le revenu total médian des familles était de 43 300 $ dans la capitale, comparativement à seulement 34 700 $ à Terre-Neuve. Dans le cas des familles époux-épouse, le revenu était de 49 100 $ à St. John's, mais de seulement 38 400 $ pour l'ensemble de la province.

Résumé Terre-Neuve et le Labrador font face à des défis considérables à l'approche du XXIe siècle. Mais, comme l'ont démontré les célébrations du 500e anniversaire de l'arrivée de Cabot, St. John's et Terre-Neuve s'ouvrent sur le monde. Depuis que la province a joint les rangs de la Confédération en 1949, elle a amélioré l'accès à l'éducation et a travaillé à diversifier sa base économique. On a consacré beaucoup d'énergie au développement de compétences de pointe afin de répondre aux normes mondiales. Par exemple, toutes les écoles de la province étaient reliées à Internet en 1996, comparativement à seulement 20 % des écoles ailleurs au pays. Tous ces efforts portent fruit, puisque St. John's devient rapidement un chef de file dans le domaine de la technologie des communications et un centre mondial pour la recherche maritime et océanographique des mers froides.

Sylvie Ouellette est analyste à la Division des statistiques sociales, du logement et des familles et **Carole Blais-St.Denis** est assistante de recherche pour *Tendances sociales canadiennes*, à Statistique Canada.

TSC

VOUS DÉSIREZ DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR STATISTIQUE CANADA?

Communiquez avec notre
SERVICE NATIONAL DE RENSEIGNEMENTS
au 1 800 263-1136

Pour commander des publications :
SERVICE NATIONAL DE COMMANDES :
1 800 267-6677
INTERNET : order@statcan.ca

SERVICE NATIONAL ATS :
1 800 363-7629

Statistique Canada met à votre disposition ses neuf centres de consultation régionaux :

Terre-Neuve et Labrador, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.) : (902) 426-5331
Télécopieur : (902) 426-9538

Québec
Montréal (QC) : (514) 283-5725
Télécopieur : (514) 283-9350

Ontario
Toronto (Ont.) : (416) 973-6586
Télécopieur : (416) 973-7475

Manitoba
Winnipeg (Man.) : (204) 983-4020
Télécopieur : (204) 983-7543

Saskatchewan
Regina (Sask.) : (306) 780-5405
Télécopieur : (306) 780-5403

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.) : (403) 495-3027
Télécopieur : (403) 495-5318

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.) : (403) 292-6717
Télécopieur : (403) 292-4958

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.) : (604) 666-3691
Télécopieur : (604) 666-4863

Région de la capitale nationale
(613) 951-8116
Télécopieur : (613) 951-0581

Normes de service au public
Afin de maintenir la qualité du service au public, Statistique Canada observe des normes établies en matière de produits et de services statistiques, de diffusion d'information statistique, de services à recouvrement des coûts et de services aux répondants. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.

INFORMATION

Le contexte social de l'école pour les jeunes enfants

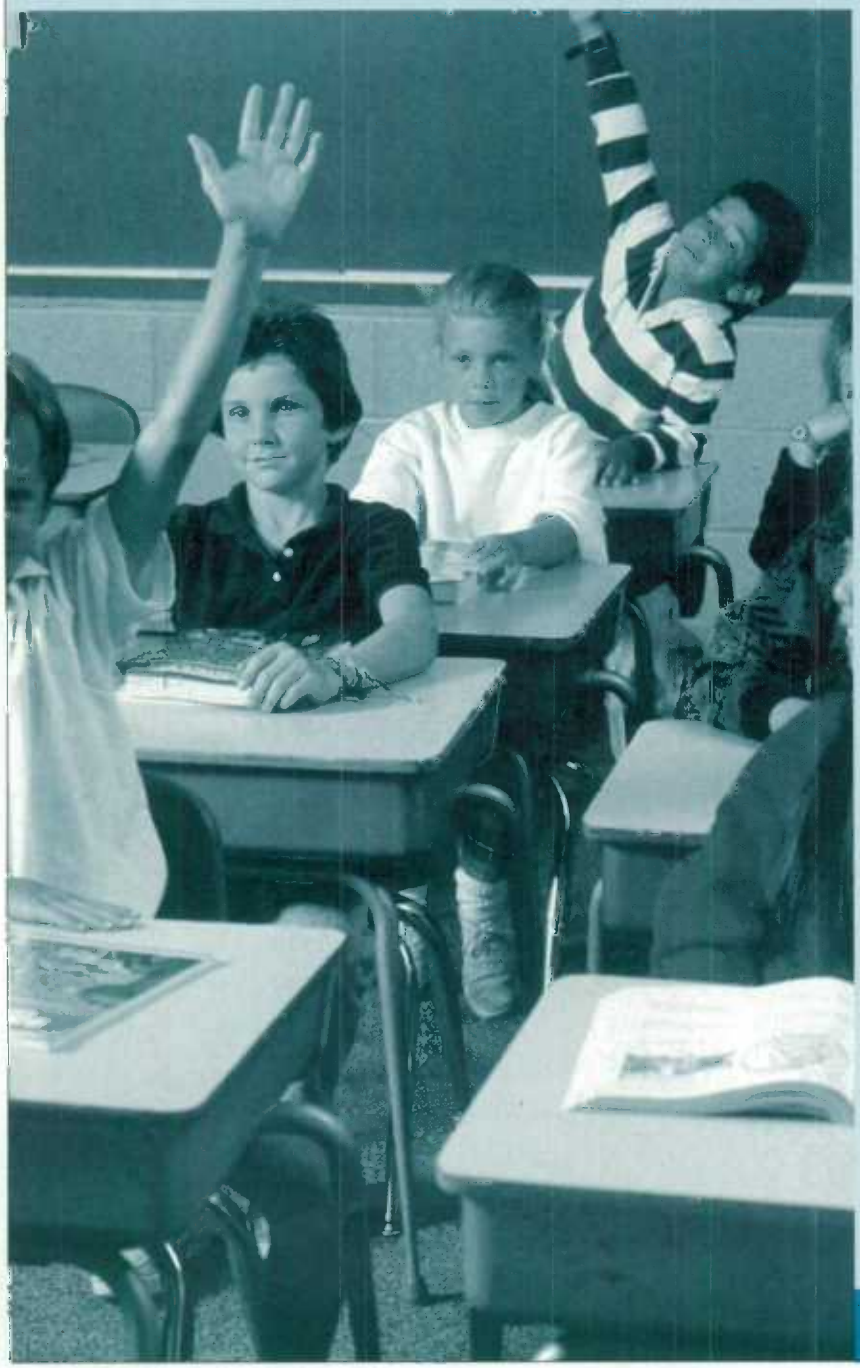

L'école joue un rôle important quant au développement intellectuel, social et physique de l'enfant. Des données récentes de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ) pourraient permettre de mettre en lumière les éléments de la réussite de l'apprentissage chez les enfants. À partir des réponses obtenues auprès des enseignants et des directeurs des écoles que fréquentent les enfants, ainsi que des résultats d'un test de mathématiques standardisé, il est possible de déterminer comment les expériences scolaires, l'environnement et les antécédents socioéconomiques familiaux de l'enfant influencent son développement et son éducation.

Le présent article fait brièvement état de certains des résultats du premier cycle de l'ELNEJ. Il met l'accent sur la participation des parents à la vie de l'école, le statut socioéconomique et les résultats scolaires, ainsi que les indicateurs de problèmes à l'école.

par Garth Lipps et Jeffrey Frank

Les parents participent souvent à la vie de l'école La participation des parents à la vie de l'école peut contribuer à améliorer le rendement scolaire de leur enfant parce qu'elle renforce le lien entre le foyer et l'école. En 1994-1995, l'ELNEJ a recueilli des données sur la façon dont les parents peuvent participer à l'éducation scolaire de leur enfant. Cette participation peut prendre la forme d'activités directes, comme des rencontres avec l'enseignant et du bénévolat à l'école, ou d'approches moins directes, comme l'appui des efforts éducatifs de l'enseignant et de l'école.

En général, les enseignants ont indiqué que les parents participaient activement à l'éducation scolaire de leur enfant. Dans plus de 9 cas sur 10, au moins un parent a assisté aux rencontres parents-enseignant organisées régulièrement. De même, dans près de 7 cas sur 10, les parents ont téléphoné à l'enseignant pour discuter du rendement ou du comportement de leur enfant à l'école. De surcroît, les parents d'environ la moitié des enfants ont reçu un appel téléphonique de l'enseignant de leur enfant à un moment donné de l'année scolaire; dans 9 cas sur 10, les parents ont rappelé l'enseignant.

Les impressions des enseignants permettent aussi d'avoir une idée de la participation indirecte des parents. Selon les enseignants, les parents de la plupart des enfants participaient « quelque peu » (30 %) ou « beaucoup » (67 %) à l'éducation scolaire de leur enfant. Toujours selon les enseignants, la majorité des parents (77 %) percevaient l'école comme étant « très importante ». Enfin, les enseignants ont aussi déclaré que la majorité des parents (75 %) « appuyaient fortement » leurs efforts d'enseignement.

Les parents peuvent aussi contribuer à la qualité de l'éducation scolaire de leurs enfants en participant aux activités scolaires. Toutefois, les directeurs des écoles fréquentées par les enfants ont déclaré qu'une forte proportion de parents ne participaient pas aux activités de l'école. Ceux qui le faisaient participaient surtout à des activités telles que des collectes de fonds et des sorties éducatives. Les parents étaient moins susceptibles de participer à des activités qui nécessitent ordinairement un engagement permanent, comme les activités en classe, les activités du conseil d'orientation (ou comité de parents) ou les activités parascolaires, telles que les événements sportifs ou les pièces de théâtre. Selon les directeurs, la supervision des élèves à l'école était l'activité à laquelle les parents étaient le moins susceptibles de participer.

Le statut socioéconomique et le rendement scolaire Des obstacles sociaux peuvent empêcher certaines personnes de tirer le meilleur parti possible de leurs talents et de leurs capacités. L'un de ces

COMPLÉMENT D'INFORMATION

TSC

Source des données et définitions

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes (ELNEJ), projet mené conjointement par Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada, est une enquête approfondie portant sur un large éventail de facteurs qui influencent le développement de l'enfant. Des données seront recueillies tous les deux ans sur les mêmes enfants, à mesure qu'ils grandissent, ainsi que sur leurs milieux de vie, d'apprentissage et de jeu. Les données sont recueillies auprès des parents, des enseignants et des directeurs des écoles que fréquentent les enfants, ainsi que des enfants eux-mêmes.

Le premier cycle de l'enquête, qui a eu lieu en 1994-1995, fournit des données sur presque 23 000 enfants de 11 ans et moins. Grâce à une interview à domicile auprès de la personne qui connaît le mieux l'enfant (le plus souvent la mère), l'ELNEJ a permis de recueillir des données sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des enfants, la santé des enfants et leur développement, leur comportement, leur réseau de relations, leur scolarité, leur degré d'alphabétisme, leurs activités de loisirs, la dynamique familiale et la façon dont les parents assument leur rôle, les modalités de garde des enfants et les antécédents relatifs à la famille et à la garde légale des enfants.

En plus de l'interview à domicile, l'ELNEJ s'appuie sur diverses méthodes pour recueillir des renseignements sur le développement et le fonctionnement de l'enfant. Ces méthodes comprennent notamment un test de mathématiques et un test de vocabulaire, un questionnaire que l'enfant doit remplir lui-même (destiné aux enfants de 10 et 11 ans uniquement), ainsi que des questionnaires destinés à l'enseignant de l'enfant et au directeur de l'école qu'il fréquente. Ces deux derniers questionnaires fournissent des renseignements particuliers sur le rendement scolaire des enfants, leur comportement à l'école et le milieu dans lequel ils évoluent en classe et à l'école.

La composante scolaire de l'ELNEJ porte sur les enfants de 4 à 11 ans qui fréquentaient l'école en 1994-1995 (principalement de la maternelle à la 6e année). On dispose de données sur le comportement et le fonctionnement en milieu scolaire de 7 000 des 12 500 enfants d'âge scolaire admissibles (tirées du questionnaire de l'enseignant) et sur les caractéristiques de l'école d'environ 6 900 enfants fréquentant environ 2 800 écoles (tirées du questionnaire du directeur).

obstacles est le statut socioéconomique (SSE). De nombreuses études[1] indiquent que les personnes qui fréquentent le plus longtemps l'école ont tendance à provenir de familles dont le SSE est supérieur. La relation entre le SSE et le rendement scolaire est toutefois complexe. Elle a partiellement trait à la mesure dans laquelle l'environnement de l'enfant est propice à l'apprentissage; la disponibilité de ressources comme des services de garde de qualité, une alimentation nutritive et de plus grandes possibilités de stimulation intellectuelle peuvent certainement influencer le développement de l'enfant. Cela dépasse toutefois de beaucoup la disponibilité des ressources physiques, le degré de socialisation de l'enfant ayant aussi des répercussions sur la performance scolaire.

En dépit de l'existence de tels obstacles, les résultats des enfants ne sont en aucun cas déterminés à l'avance. En effet, de nombreux enfants provenant de familles ayant un SSE plus faible réussissent bien à l'école, et de nombreux autres, qui proviennent de milieux plus avantagés, sont aux prises avec des difficultés scolaires. En outre, une recherche antérieure faite à partir des données de l'ELNEJ laisse supposer qu'au Canada le SSE aurait peut-être un effet moins grand sur la réussite scolaire des enfants que dans d'autres pays développés, où les différences entre les classes sociales peuvent être plus marquées. Il faut poursuivre la recherche pour déterminer précisément comment les caractéristiques socioéconomiques des enfants influencent leur rendement scolaire. En attendant, certaines observations simples du SSE des familles et des progrès scolaires des enfants à partir des données de l'ELNEJ sont présentées ci-dessous.

Un statut socioéconomique supérieur correspond à un rendement scolaire plus élevé. Les enfants appartenant aux familles qui affichaient un SSE supérieur étaient de deux à trois fois plus susceptibles d'être considérés parmi les premiers de classe par leur enseignant en ce qui concerne la lecture, l'écriture et le calcul que ceux qui ont grandi dans une famille appartenant au groupe de SSE inférieur. La même tendance se dégage des résultats du test de mathématiques standardisé. Comparativement aux enfants des familles appartenant au groupe de SSE inférieur, une proportion deux fois plus importante d'enfants des familles appartenant au groupe de SSE supérieur se sont classés dans le quintile supérieur parmi l'ensemble des élèves qui ont participé à l'épreuve.

De nombreuses écoles offrent des programmes d'enseignement spéciaux à l'intention des élèves ayant des aptitudes intellectuelles ou artistiques exceptionnelles (programmes enrichis) ainsi qu'aux élèves qui présentent des troubles physiques, affectifs, intellectuels ou comportementaux

1. Ishida, H., W. Müller et J.M. Ridge. « Class origin, class destination, and education: A cross-national study of ten industrial nations », *American Journal of Sociology*, vol. 101, nº 1, p. 145 à 193, 1995.

Siedule, T. *L'influence de la situation socio-économique sur le niveau d'instruction*, Ottawa, Conseil économique du Canada, document de travail nº 34, 1992.

Les parents participaient plus fréquemment aux collectes de fonds TSC

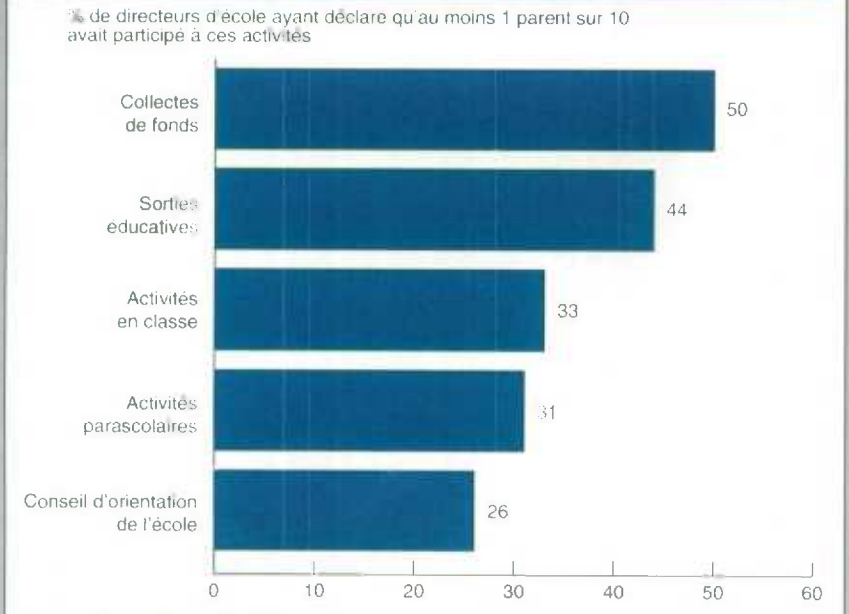

Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada. Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

COMPLÉMENT D'INFORMATION TSC

La mesure du statut socioéconomique

L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes inclut une mesure composite du statut socioéconomique (SSE), qui permet d'explorer l'influence du SSE sur le rendement scolaire des enfants canadiens. Cette mesure consiste à combiner le revenu familial, la profession des parents et le niveau de scolarité des parents pour produire un indicateur global du SSE. Aux fins de la présente analyse, on a créé cinq groupes de taille égale (ou quintiles), comprenant chacun 20 % des enfants, classés selon le résultat attribué à leur famille en ce qui a trait au SSE. Les enfants dont la famille appartient au quintile supérieur de l'échelle de SSE sont classés dans le groupe de SSE supérieur, tandis que ceux dont la famille correspond au quintile inférieur de l'échelle sont classés dans le groupe de SSE inférieur.

(programmes d'appoint). En 1994-1995, environ 7 % des enfants ont suivi des programmes enrichis, tandis que 10 % d'entre eux ont bénéficié de programmes d'appoint.

Les enfants provenant de familles ayant un SSE plus faible étaient environ trois fois plus susceptibles que ceux provenant de familles ayant un SSE plus élevé d'être inscrits à un programme d'appoint. Par contre, comparativement aux enfants provenant de familles dont le SSE est plus faible, ceux provenant de familles ayant un SSE plus élevé étaient près de deux fois plus susceptibles de suivre des programmes enrichis. En outre, même si relativement peu d'enfants dans l'ensemble ont redoublé une année à un moment ou à un autre de leur scolarité (environ 4 %), le taux chez les enfants de familles ayant un SSE inférieur était environ deux fois supérieur à la moyenne.

L'absentéisme et l'école buissonnière ne sont pas des problèmes courants Le fait de manquer l'école avec la permission des parents (absentéisme) ou de déserter délibérément l'école (école buissonnière) peut être lié à un plus faible rendement scolaire, étant donné que lorsque les enfants s'absentent de l'école pour une raison ou pour une autre, ils n'ont pas l'occasion d'apprendre. Toutefois, cela n'a pas semblé être un problème courant chez les enfants de 4 à 11 ans. En fait, 11 % des enfants (près de 1 enfant sur 9) n'ont manqué aucune journée d'école pour cause d'absentéisme durant l'année scolaire et 50 % d'entre eux ont manqué quatre jours ou moins. Cependant, une faible proportion d'enfants (4 %) ont manqué au moins 20 journées d'école — l'équivalent d'environ un mois d'école. En ce qui a trait à l'école buissonnière, les enseignants ont indiqué que la grande majorité des enfants (98 %) n'ont pas déserté l'école un seul jour.

Les problèmes de discipline les plus courants ont pris la forme de conflits verbaux ou physiques ou de harcèlement d'un élève seul par un groupe d'élèves. Au total, 28 % des directeurs d'école ont déclaré avoir dû discipliner les élèves « habituellement » ou « toujours » pour des conflits verbaux, 11 %, pour des conflits physiques, et 5 %, pour des cas de harcèlement par des groupes d'élèves.

Les problèmes plus graves de discipline, comme la consommation de drogues, l'agression physique de membres du personnel, la possession d'armes et le vol de biens appartenant au personnel étaient rares. Plus de 95 % des directeurs d'écoles ont déclaré n'avoir « jamais » dû ou avoir « rarement » dû prendre des mesures disciplinaires pour ce genre de problèmes dans leur école. L'analyse des problèmes sérieux de discipline dans les écoles deviendra probablement plus pertinente dans les prochains cycles de l'ELNEJ, lorsque les enfants commenceront leurs études secondaires.

Les ressources en sciences et en technologie sont souvent insuffisantes Les ressources liées à l'enseignement qui sont disponibles en classe préoccupent les parents, les enseignants, les directeurs et les enfants. Pour la majeure partie du matériel et de l'équipement, les enseignants étaient d'avis que les ressources de leur classe répondaient convenablement ou complètement à leurs besoins. Toutefois, moins de la moitié des enseignants indiquaient que les ressources,

Les enfants de familles appartenant au groupe de statut socioéconomique supérieur étaient les plus susceptibles d'être parmi les premiers de classe

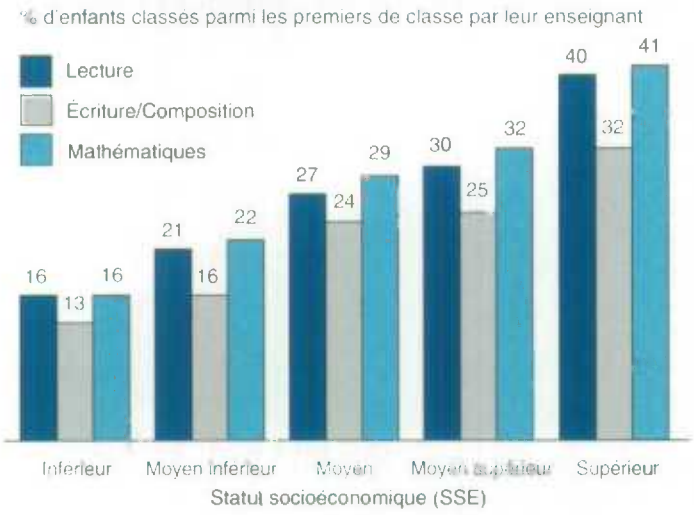

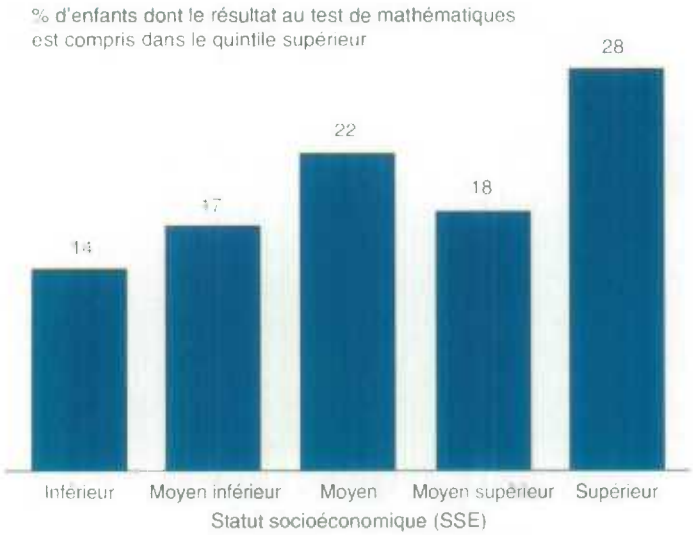

Source : Développement des ressources humaines Canada et Statistique Canada. Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995.

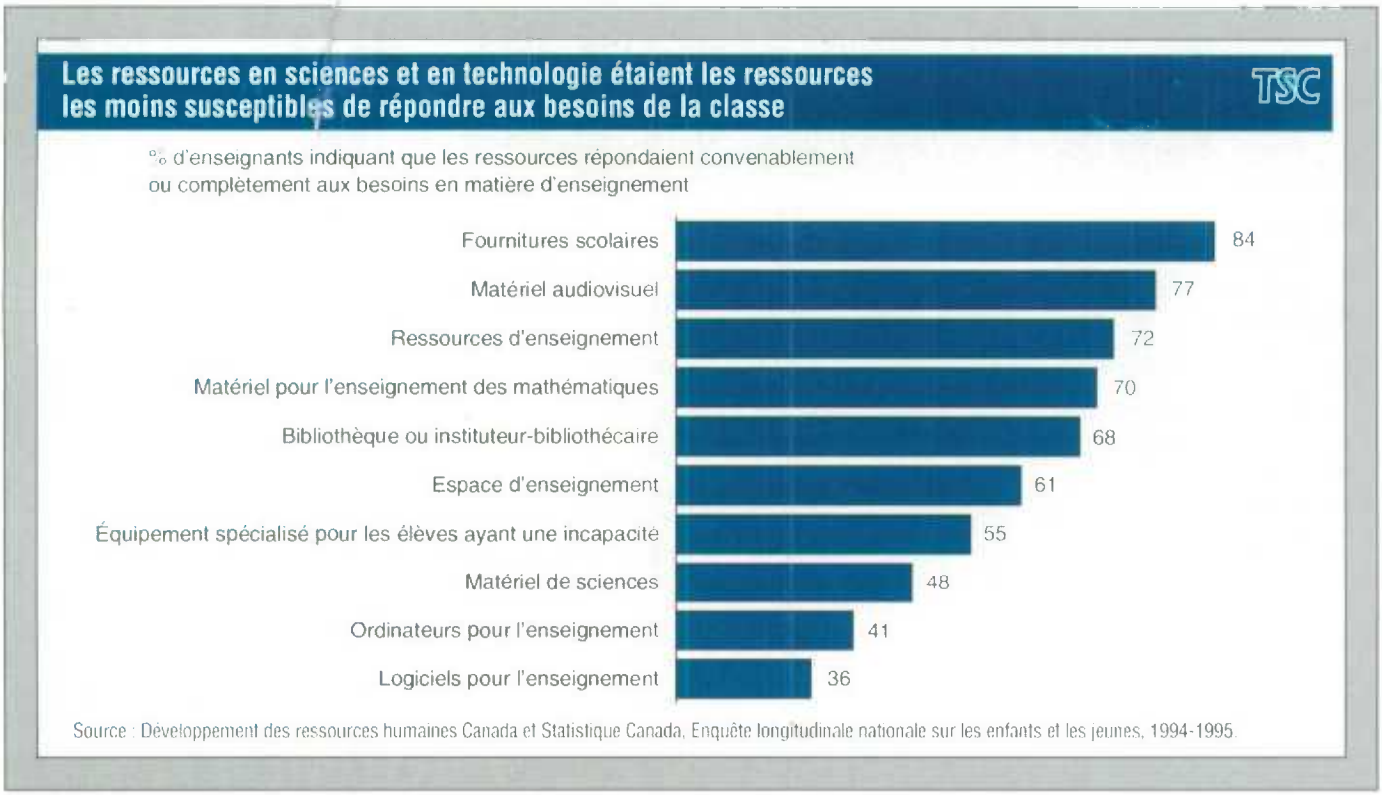

comme les ordinateurs (41 %), les logiciels informatiques (36 %) et le matériel scientifique (48 %), étaient adéquates. Étant donné l'importance des sciences et de la technologie dans la société contemporaine, cette constatation laisse supposer qu'une partie des enfants n'ont peut-être pas accès à certains outils d'apprentissage pertinents.

Résumé Les résultats du premier cycle de la composante scolaire de l'ELNEJ laissent supposer que, sauf pour quelques exceptions, les enfants, les classes et les écoles fonctionnent bien : les parents participent à l'éducation scolaire de leurs enfants, l'absentéisme et l'école buissonnière sont rares, les problèmes disciplinaires graves sont relativement absents des écoles et les classes des enfants sont équipées convenablement. Toutefois, certains enfants, dont un grand nombre proviennent de familles appartenant au groupe de SSE inférieur, semblent avoir certaines difficultés à l'école. De même, des ressources d'enseignement appropriées ne sont pas toujours disponibles pour certains domaines. La compréhension de l'éducation scolaire et du développement de l'enfant s'approfondira avec les cycles subséquents de l'ELNEJ, laquelle suivra les enfants tout au long de leur jeunesse et de leur vie adulte.

Le présent article a été adapté de « L'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, 1994-1995 — Premiers résultats de la composante scolaire ». Ce document est disponible sur Internet à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/francais/school/school_f.pdf.

• Pour plus de renseignements sur l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes, voir *Grandir au Canada*, Statistique Canada et Développement des ressources humaines Canada, produit nº 89-550-MPF au catalogue, 1996.

Garth Lipps est analyste et **Jeffrey Frank** est analyste supérieur au Centre des statistiques sur l'éducation, à Statistique Canada.

TSC

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

La publication *Tendances sociales canadiennes* vous plaît-elle?

Vous en servez-vous pour vos affaires?

Depuis combien de temps la lisez-vous?

NOUS AIMERIONS AVOIR DE VOS NOUVELLES.

Prière d'envoyer vos commentaires à la rédactrice en chef :

Tendances sociales canadiennes

7e étage, immeuble Jean-Talon, Statistique Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Télécopieur : (613) 951-0387

Internet (courrier électronique) : cstsc@statcan.ca

Carnet du personnel enseignant

Suggestions relatives à l'utilisation de Tendances sociales canadiennes *en classe*

Plan de leçon pour l'article « J'ai l'impression d'être trop qualifié pour l'emploi que j'occupe... »

Objectifs

- Développer des compétences pour l'interprétation de données analytiques.
- Apprendre à déterminer comment les choix effectués aujourd'hui ont des répercussions à long terme sur les possibilités pour l'avenir.

Méthode

1. Dresser un profil du genre de personne la plus susceptible d'avoir l'impression d'être trop qualifiée pour l'emploi qu'elle occupe. Faire la même chose pour le genre de personne qui est la moins susceptible d'avoir cette impression.
2. Déterminer certaines des raisons qui font que les jeunes sont plus susceptibles d'avoir l'impression d'être trop qualifiés pour l'emploi qu'ils occupent que les travailleurs dans la trentaine et la quarantaine.
3. Examiner les attentes des élèves au sujet de leur vie active. Qu'est-ce qui, à leur avis, ferait en sorte qu'un emploi serait satisfaisant pour eux?
4. Discuter des projets des élèves en matière d'études collégiales ou universitaires. À partir de l'expérience d'autres jeunes adultes en début de carrière, demander aux élèves s'ils croient qu'ils trouveront la carrière qui correspond à leurs attentes après leurs études.
5. Au moyen d'E-STAT et d'autres bases de données du recensement, examiner les niveaux d'emploi des 10 dernières années dans les professions hautement qualifiées, par exemple le génie et les sciences naturelles, l'enseignement, les soins de santé et d'autres professions. Les niveaux d'emploi augmentent-ils? Le cas échéant, à quel rythme? Demander aux élèves s'ils croient qu'il y aura suffisamment d'emplois hautement qualifiés pour eux lorsqu'ils obtiendront leur diplôme d'études collégiales ou universitaires.

Autres ressources utiles

- Dans le cas des enseignants qui ont accès à E-STAT, une leçon en classe connexe est disponible dans la section « Économie » du *Guide du personnel enseignant* ou dans le site Web de Statistique Canada à l'adresse suivante : http://www.statcan.ca/francais/Estat/estat96/Pdf/classroom/ecomoncf.pdf (p.15).

Partagez vos idées!

Y a-t-il des leçons s'inspirant de *TSC* que vous aimeriez partager avec d'autres enseignants? Envoyez-nous vos leçons et nous vous ferons parvenir les leçons s'inspirant de *TSC* que nous avons reçues. En outre, les 10 premiers enseignants qui nous communiqueront leurs impressions au sujet de la présente rubrique recevront un exemplaire à titre gracieux d'un compendium de profils des groupes cibles visés par l'équité en matière d'emploi au Canada. Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec Joel Yan, Division de la diffusion, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6. Téléphone : 1 800 465-1222. Télécopieur : (613) 951-4513. Internet : yanjoel@statcan.ca.

Nota : Vous pouvez photocopier le « Carnet du personnel enseignant » ou tout autre article de *Tendances sociales canadiennes* pour les utiliser en classe.

NOUVELLES PUBLICATIONS DE STATISTIQUE CANADA

- Produit nº 93-358-XPB au catalogue ***Aperçu historique de l'agriculture canadienne***
  49$ / 49$ US
- Produit nº 88-204-XPB au catalogue ***Activités scientifiques fédérales***
  78$ / 78$ US

Pour commander une ou plusieurs de ces publications, composez sans frais le 1 800 267-6677

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à :

Division des opérations et de l'intégration
Gestion de la circulation
Statistique Canada
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

L'Annuaire du Canada 1997

L'outil indispensable pour mettre vos données en contexte

La publication que vous consultez à l'instant vous instruit sur un secteur particulier de l'activité canadienne. Mais êtes-vous bien au fait des tendances qui se dessinent dans d'autres domaines et de leur incidence sur vos activités? Pour mieux comprendre l'ensemble des enjeux canadiens, consultez l'*Annuaire du Canada 1997* et l'*Annuaire du Canada 1997 sur CD-ROM*. Cet outil indispensable vous fournira le contenu d'ordre général qui vous permettra de situer vos connaissances particulières dans un contexte global.

Voici enfin...

... le livre!

- Plus de 300 tableaux, diagrammes et graphiques diffusant les plus récentes données socioéconomiques
- Reliure rigide durable
- Index détaillé
- Plus de 100 photos proposant une captivante randonnée visuelle dans tout le pays
- 80 articles de fonds et encadrés fascinants sur des aspects distinctifs du Canada

L'Annuaire du Canada 1997
(n° 11-402-XPF97001 au catalogue)
(Frais d'envoi et de manutention de 4,95 $, TPS/TVH et TVP en sus.)

54,95 $ (au Canada)

... le CD-ROM!

- Windows™ et Macintosh™ sur le même disque
- Une puissante fonction de recherche, des menus faciles à utiliser, des liens en hypertexte
- Le logiciel GBook™ pour exploiter à fond l'*Annuaire*
- 75 vidéoclips mis en valeur par des bandes sonores
- Les versions française et anglaise comprises sur le même disque

L'Annuaire du Canada 1997 sur CD-ROM
(n° 11-402-XCB97001 au catalogue)
(Frais d'envoi et de manutention de 4,95 $, TPS/TVH et TVP en sus.)

74,95 $ (au Canada)

S'appuyant sur une tradition réputée pour jeter un regard vers l'avenir, le très beau livre ainsi que le tout nouveau CD-ROM rendent compte des réalités, de la vivacité et du caractère immédiat des dimensions sociales, économiques, historiques et culturelles du Canada d'aujourd'hui. Il s'agit réellement de la source de référence par excellence!

Que ce soit sur papier ou à l'écran, l'*Annuaire du Canada 1997* demeure un atout important pour mettre vos données en contexte... à un prix concurrentiel!

COMMANDEZ DÈS AUJOURD'HUI

en composant les numéros sans frais **1-800-267-6677 (téléphone)** ou **1-800-889-9734 (télécopieur)** ou encore en écrivant à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6. Vous pouvez aussi commander sur Internet **order@statcan.ca**.

Pour plus de renseignements sur ce produit canadien unique, visitez notre site Web www.statcan.ca.

INDEX CUMULATIF DES ARTICLES : PRINTEMPS 1993 — HIVER 1997

POPULATION

75 années de diffusion de données à caractère social — Été 1993
par Cynthia Silver

Conséquences sociales des changements démographiques — Hiver 1993
par Yolande Lavoie et Jillian Oderkirk

Histoire de l'émigration canadienne — Hiver 1994
par Craig McKie

Le Recensement de 1996 : Soyez du nombre — Printemps 1996

Le vieillissement de la population : la génération du baby boom et le XXIe siècle — Été 1993
par Craig McKie

Profil de la population du Canada du XXIe siècle — Automne 1996
par Tina Chui

Projections de la population des personnes ayant une incapacité de travail, 1993 à 2016 — Automne 1996

Projections de la population des régions métropolitaines de recensement, 1995 à 2000 — Hiver 1996

Seuls ou en couple? Rapports de masculinité des personnes seules — Printemps 1994
par Robert Riordan

VILLES ET PROVINCES

Comment définir les limites de Toronto? — Été 1993
par Bruce Orok

La population multiethnique et croissante de Vancouver — Automne 1995
par Jennifer Chard

La région de la Capitale nationale : Profil d'Ottawa–Hull — Été 1995
par Jeffrey Frank

La ville historique de Halifax — Été 1997
par Alice Peters

Le Nunavut : Nouveau territoire du Canada en 1999 — Printemps 1997
par Cameron W. Stout

St John's : la plus ancienne ville du Canada — Hiver 1997
par Sylvie Ouellette et Carole Blais-St.Denis

IMMIGRATION

La population immigrante du Québec — Été 1995
par Viviane Renaud et Rosalinda Costa

Les immigrants allophones : la langue qu'ils parlent à la maison — Hiver 1994
par Élaine Fournier

Les immigrants du Canada : dernières tendances — Été 1993
par Jane Badets

Les réfugiés au Canada : L'inégalité des sexes — Printemps 1994
par Monica Boyd

Les résidents temporaires du Canada — Printemps 1994
par Craig McKie

Non parlo né inglese, né francese « Je ne parle ni l'anglais ni le français » — Hiver 1993
par Brian Harrison

MINORITÉS VISIBLES

La diversité ethnique dans les années 90 — Automne 1993
par Viviane Renaud et Jane Badets

Langue et culture des Métis du Canada — Hiver 1996
par Josée Normand

Les Chinois au Canada — Hiver 1995
par Rosalinda Costa et Viviane Renaud

Les minorités visibles : une population diversifiée — Été 1995
par Karen Kelly

Projections de la population des minorités visibles, 1991 à 2016 — Été 1996

FAMILLE

Indicateurs familiaux pour le Canada — Été 1996

L'adoption au Canada — Printemps 1994
par Kerry J. Daly et Michael P. Sobol

La famille canadienne : entretien avec Robert Glossop — Hiver 1994

La famille en évolution — Été 1993
par Pina La Novara

La fécondité au Canada, de 1951 à 1993 : L'explosion, le déclin, puis la stabilité? — Hiver 1995
par Carl F. Grindstaff

La formation d'une première union libre : le premier pas dans la vie commune — Hiver 1997
par Pierre Turcotte et Alain Bélanger

Le mariage au Canada : évolution des croyances et des comportements, 1600-1990 — Été 1994
Adaptation de Jillian Oderkirk

Les couples à deux soutiens : Qui s'occupe des tâches ménagères? — Hiver 1993
par Katherine Marshall

Les couples linguistiquement mixtes et leurs enfants — Été 1993
par Pierre Turcotte

Les enfants du Canada durant les années 90 : Certains résultats de l'Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes — Printemps 1997

Les familles traditionnelles — Printemps 1994
par Jillian Oderkirk, Cynthia Silver et Marc Prud'homme

Les naissances hors mariage : un choix de plus en plus fréquent — Été 1994
par Marilyn Belle et Keven McQuillan

Les pensions alimentaires — Printemps 1993
par Diane Galarneau

Les unions libres : le cas du Québec — Été 1994
par Jo-Anne Belliveau, Jillian Oderkirk et Cynthia Silver

INDEX CUMULATIF DES ARTICLES : PRINTEMPS 1993 – HIVER 1997

Quitter le foyer familial? : l'influence de la structure de la famille — Automne 1995
par Monica Boyd et Doug Norris

Vivre avec des parents — Automne 1996
par Nancy Zukewich Ghalam

AÎNÉS

La démence chez les personnes âgées — Été 1997
par Mary Anne Burke, Joan Lindsay, Ian McDowell et Gerry Hill

L'usage des médicaments chez les Canadiens âgés — Été 1994
par Michael Bergob

Les aînés de 75 ans et plus : Situation dans le ménage et mode de vie — Automne 1993
- Situation dans le ménage
par Gordon E. Priest
- Mode de vie
par Sandrine Prasil

Programmes gouvernementaux de sécurité du revenu des personnes âgées : — Printemps 1996
- Aperçu
par Jillian Oderkirk
- Régime de pensions du Canada (RPC) et Régime de rentes du Québec (RRQ)
par Jillian Oderkirk

Soutien affectif et contacts familiaux chez les canadiens âgés — Printemps 1993
par Susan McDaniel

RETRAITE

La retraite durant les années 90 : — Automne 1996
- Les hommes retraités au Canada
par Manon Monette
- Retour au travail des retraités
par Manon Monette

LOGEMENT

L'évolution du mode d'occupation des logements de 1951 à 1991 — Printemps 1995
par Cynthia Silver et René Van Diepen

La vie en condominium — Été 1996
par Oliver Lo

Les locataires et l'abordabilité du logement — Printemps 1995
par Oliver Lo et Pierre Gauthier

POPULATION ACTIVE

50 ans d'Enquête sur la population active, 1946-1995 — Printemps 1996

Attitudes à l'égard des femmes, du travail et de la famille — Automne 1997
par Nancy Zukewich Ghalam

Changements touchant la continuité du travail chez les femmes — Automne 1997
par Janet Fast et Moreno Da Pont

Ils n'ont pas de patron : les travailleurs autonomes au Canada — Été 1995
par Arthur Gardner

« J'ai l'impression d'être trop qualifié pour l'emploi que j'occupe... » — Hiver 1997
par Karen Kelly, Linda Howatson-Leo et Warren Clark

L'assurance-chômage au Canada — Printemps 1993
par Roger Roberge jr.

La population active du secteur culturel au Canada — Été 1996
par Jeffrey Frank

Le marché de l'emploi et les personnes ayant une incapacité — Automne 1995
par Alan Shain

Les adolescents sur le marché du travail — Hiver 1994

Les jeunes deviennent-ils agriculteurs? — Automne 1993
par Chris O'Toole et Marc Prud'homme

Les Canadiens et le travail à domicile — Printemps 1996
par Richard Nadwodny

Les femmes, les hommes et le travail — Printemps 1995
par Pamela Best

Les femmes sur le marché du travail — Printemps 1993
par Nancy Zukewich Ghalam

Les mères qui travaillent — Printemps 1995
par Ron Logan et Jo-Anne Belliveau

REVENU

Comment dépensons-nous notre argent? L'évolution des dépenses des ménages canadiens de 1969 à 1992 — Hiver 1994
par Cynthia Silver

Diminution de la rémunération des jeunes hommes — Automne 1997
par René Morissette

Évolution des salaires réels — Printemps 1994
par Abdul Rashid

Les enfants vivant au sein de familles à faible revenu — Automne 1996
par Garnett Picot et John Myles

L'Indice des prix à la consommation ou comment mesurer l'inflation — Été 1997
par Alice Peters

ÉDUCATION

L'abandon scolaire — Automne 1993
par Sid Gilbert et Bruce Orok

L'alphabétisme chez les adultes canadiens, américains et allemands — Hiver 1996
par Warren Clark

L'éducation des femmes au Canada — Hiver 1995
par Josée Normand

La formation à distance : Au-delà des cours par correspondance — Printemps 1996
par Rachel Bernier

Le contexte social de l'école pour les jeunes enfants — Hiver 1997
par Garth Lipps et Jeffrey Frank

Le niveau d'instruction : Une comparaison internationale — Automne 1993
par Jillian Oderkirk

INDEX CUMULATIF DES ARTICLES : PRINTEMPS 1993 – HIVER 1997

Les élèves étrangers au Canada — Été 1996
par Tina Chui

Nouvelles données sur l'abandon scolaire — Printemps 1997
par Warren Clark

SANTÉ

Causes de décès : Différences entre les sexes — Été 1996
par Kathryn Wilkins

Convaincre les fumeurs ayant un faible niveau de scolarité — Été 1997
par Wayne J. Millar

Données sur la santé tirées de l'Enquête nationale sur la santé de la population de 1994 — Printemps 1996
par Wayne Millar et Marie P. Beaudet

Dons et greffes d'organes — Printemps 1993
par Jeffrey Frank

État de santé et hygiène de vie : tendances au Canada et aux États-Unis — Hiver 1993
par Charlotte A. Schoenborn

Inégalités dans les domaines socioéconomique et de la santé — Été 1995
par Roger Roberge, Jean-Marie Berthelot et Michael Wolfson

La consommation d'alcool et ses conséquences — Automne 1995

La pratique des sports au Canada — Printemps 1995
par Jean-Pierre Corbeil

Le tabagisme chez les jeunes au Canada — Hiver 1996
par Warren Clark

Les comportements en matière de santé : différences entre les provinces — Été 1994

Les enfants ayant une incapacité — Hiver 1993
par Jillian Oderkirk

Les fournisseurs de soins au Canada — Hiver 1997
par Kelly Cranswick

Quinze années de SIDA au Canada — Été 1996
par Jeffrey Frank

Tendances de la mortalité associée aux cancers reliés au tabagisme, de 1950 à 1991 — Hiver 1995
par Paul J. Villeneuve et Howard I. Morrison

Tendances relatives au faible poids à la naissance — Printemps 1993
par Wayne J. Millar, Jill Strachan et Surinder Wadhera

Variations de l'incidence du cancer et de la mortalité par cancer — Hiver 1995
par Jo-Anne Belliveau et Leslie Gaudette

JUSTICE

Extraits d'un ouvrage sur la criminalité et la justice au Canada — Hiver 1996

La prostitution de rue au Canada — Été 1994
par Lee Wolff et Dorota Geissel

La violence conjugale au Canada — Automne 1994
par Karen Rodgers

Le harcèlement criminel au Canada — Automne 1997
par Rebecca Kong

Les crimes liés aux véhicules à moteur — Automne 1994
par Peter Morrison et Lucie Ogrodnik

Les femmes agressées par des inconnus — Printemps 1995
par Carol Strike

Les refuges pour femmes victimes de violence au Canada — Automne 1994
par Karen Rodgers et Garry MacDonald

Opinions des Albertains sur la prostitution de rue — Été 1994
par Erin Gibbs Van Brunschot

CULTURE ET MODE DE VIE

Arrangements de travail et stress lié au manque de temps — Hiver 1996
par Janet E. Fast et Judith A. Frederick

Échanger des voyageurs — Les tendances des voyages internationaux — Été 1997
par Warren Clark

La lecture, activité de détente — Automne 1997
par Susan Crompton

La technologie courante : quel usage en font les Canadiens? — Automne 1997
par Linda Howatson-Leo et Alice Peters

La persistance de l'identification à une religion chrétienne au Canada — Printemps 1997
par Reginald W. Bibby

La télévision canadienne en période de transition — Printemps 1997
par Tom Gorman et Susan Crompton

L'emploi du temps des Canadiens en 1992 — Automne 1993
par Mary Sue Devereaux

Le contenu canadien des produits culturels — Été 1993
par Jeffrey Frank et Michel Durand

Les ménages canadiens se préparent technologiquement à emprunter l'inforoute — Automne 1995
par Jeffrey Frank

Mesure et évaluation du travail non rémunéré des ménages — Automne 1996
par Chris Jackson

Tempus fugit...Êtes-vous à court de temps? — Hiver 1993
par Judith Frederick

DIVERS

Au feu! — Automne 1994
par Cynthia Silver

Au volant : les Canadiens et leurs véhicules — Automne 1994
par Cynthia Silver

Importance de la faune pour les Canadiens — Été 1995

Les pratiques écologiques des ménages canadiens — Printemps 1993
par Leslie Geran

Qui sont les donateurs des organismes de bienfaisance ? — Hiver 1996
par Jeffrey Frank et Stephen Mihorean

INDICATEURS SOCIAUX

	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
POPULATION								
Canada, 1er juillet (en milliers)	27 379,3	27 790,6	28 120,1	28 542,2	28 947,0	29 255,6 R	29 615,3 R	28 846,8 F
Croissance annuelle (%)	1,8	1,5	1,2	1,5	1,4	1,1 R	1,2	1,2
Immigration[1]	178 152	202 979	219 250	241 810	265 405	234 457 F	215 470 R	208 791 PP
Émigration[1]	40 395	39 760	43 692	45 633	43 993	44 807	45 949	47 230 PP
FAMILLE								
Taux de natalité (pour 1 000 habitants)	15,0	15,3	14,3	14,0	13,4	13,2	12,9	12,5 E
Taux de nuptialité (pour 1 000 habitants)	7,0	6,8	6,1	5,8	5,5	5,5	5,4	5,3 E
Taux de divorce (pour 1 000 habitants)	3,0	2,8	2,7	2,8	2,7	2,7	2,6	*
Nombre de familles touchées par le chômage (en milliers)	808	879	1 096	1 184	1 198	1 130	1 044	1 079
POPULATION ACTIVE								
Niveau total de l'emploi (en milliers)	13 086	13 165	12 916	12 842	13 015	13 292	13 506	13 676
— secteur des biens (en milliers)	3 928	3 809	3 582	3 457	3 448	3 545	3 653	3 681
— secteur des services (en milliers)	9 158	9 356	9 334	9 385	9 567	9 746	9 852	9 995
Nombre total de chômeurs (en milliers)	1 065	1 164	1 492	1 640	1 649	1 541	1 422	1 469
Taux de chômage (%)	7,5	8,1	10,4	11,3	11,2	10,4	9,5	9,7
Emploi à temps partiel (%)	16,6	17,0	18,1	18,5	19,1	18,8	18,6	18,9
Taux d'activité des femmes (%)	58,3	58,7	58,5	58,0	57,9	57,6	57,4	57,6
Taux de syndicalisation (en % du nombre de salariés)	34,1	34,7	35,1	34,9	34,3	–	–	–
REVENU								
Revenu familial médian	43 995	45 618	46 389	47 199	46 717	48 091	48 079	*
Pourcentage des familles à faible revenu (base de 1992)	11,1	12,3	13,0	13,5	14,6	13,5	14,2	*
Gains tirés d'un emploi à temps plein par les femmes en pourcentage de ceux tirés d'un emploi à temps plein par les hommes	66,0	67,7	69,6	71,9	72,2	69,8	73,1	*
ÉDUCATION								
Effectifs du primaire et du secondaire (en milliers)	5 075,3	5 141,0	5 218,2	5 284,2	5 347,4 P	5 402,4 P	5 465,5 E	5 511,0 E
Effectifs à temps plein du postsecondaire (en milliers)	831,8	856,6	903,1	931,0	951,1 P	964,7 E	961,2 E	961,2 E
Nombre de doctorats décernés	2 573	2 673	2 947	3 136	3 356	3 552	3 621 E	3 532 E
Dépenses publiques en matière d'éducation — en % du PIB	5,5	5,8	6,3	6,4	6,2	5,9	5,7	*
SANTÉ								
Pourcentage des décès attribuables aux maladies cardiovasculaires — hommes	39,1	37,3	37,1	37,1	37,0	36,3	36,0	*
— femmes	42,6	41,2	41,0	40,7	40,2	39,7 R	39,3	*
Pourcentage des décès attribuables au cancer — hommes	27,2	27,8	28,1	28,4 R	27,9	28,3	30,3	29,3 E
— femmes	26,4	26,8	27,0	27,3	26,9	27,0	27,3	27,9 E
Dépenses publiques en matière de santé — en % du PIB	5,9	6,2	6,7	6,8	6,7	6,2	6,1	*
JUSTICE								
Taux de criminalité (pour 100 000 habitants)								
— crimes de violence	908	970	1 056	1 077 R	1 072	1 038 R	995	973
— crimes contre la propriété	5 271	5 593	6 141	5 868 R	5 524 R	5 212 R	5 235 R	5 192
— homicides	2,4	2,4	2,7	2,6	2,2	2,0	2,0	2,1
ADMINISTRATION PUBLIQUE								
Dépenses au chapitre des programmes sociaux[2] (en millions de dollars de 1995)	175 372,4 R	183 505,7 R	190 745,5 R	207 245,8 R	214 317,3 R	215 567,4	208 494,6	*
— en % des dépenses totales	56,1 R	56,0 R	56,8 R	58,5 R	60,0 R	60,1	58,3	*
— en % du PIB	23,0 R	24,5 R	26,7 R	28,8 R	29,4 R	28,2	26,9	*
Nombre de prestataires d'assurance-chômage (en milliers)	3 025,2	3 261,0	3 663,0	3 658,0	3 415,5	3 086,2	2 910,0	*
Nombre de prestataires de la Sécurité de la vieillesse et du Supplément de revenu garanti[m] (en milliers)	2 919,4	3 005,8	3 098,5	3 180,5	3 264,1	3 340,8	3 420,0	3 500,2
Nombre de bénéficiaires du Régime d'assistance publique du Canada[m] (en milliers)	1 856,1	1 930,1	2 282,2	2 723,0	2 975,0	3 100,2	3 070,9	*
INDICATEURS ÉCONOMIQUES								
PIB (dollars de 1986) — variation annuelle en %	+ 2,4	- 0,2	- 1,8	+ 0,8	+ 2,2	+ 4,1	+ 2,3	+ 1,5
Taux d'inflation annuel (%)	5,0	4,8	5,6	1,5	1,8	0,2	2,1	1,6
Nombre de mises en chantier dans les régions urbaines	183 323	150 620	130 094	140 126	129 988	127 346	89 526	101 804

– données non disponibles * données non encore disponibles P données provisoires E estimations m chiffres de mars IR estimations intercensitaires corrigées
PD estimations postcensitaires définitives PP estimations postcensitaires provisoires PR estimations postcensitaires mises à jour R données mises à jour F données définitives

1. Pour l'année se terminant le 30 juin.
2. Comprend : protection de la personne et de la propriété, santé, services sociaux, éducation, loisirs et culture.

Baisse de l'achalandage des services de transport urbain

Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 46 déplacements en empruntant les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré depuis 1970, année où la moyenne des déplacements était de 43 par habitant. En comparaison, les Canadiens utilisaient trois fois plus les transports en commun à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Pour chaque dollar de dépenses d'exploitation, les commissions de transport n'ont recouvré environ que 55 cents au titre des tarifs passagers en 1996. C'est au début des années 60 que les recettes tirées du prix des passages ont, pour la dernière fois, excédé systématiquement les dépenses.

Transports terrestre et maritime, vol. 13, nº 4,
Statistique Canada, produit nº 50-002-XPB au catalogue.

Les Canadiens montrent peu d'intérêt pour la semaine de travail plus courte

Selon les résultats de l'Enquête sur les horaires et les conditions de travail de 1995, s'ils avaient le choix, un tiers des travailleurs canadiens opteraient pour un changement dans leur nombre d'heures de travail hebdomadaires. Toujours selon cette même enquête, la plupart d'entre eux préféreraient travailler de plus longues heures contre une rémunération accrue. Les deux tiers des travailleurs semblaient satisfaits de leur nombre d'heures travaillées, c'est-à-dire qu'ils préféraient travailler le même nombre d'heures contre une rémunération inchangée. Toutefois, 27 % des répondants préféraient travailler de plus longues heures contre une rémunération accrue, alors que seulement 6 % désiraient une semaine plus courte contre une rémunération moindre.

Travailler plus? Travailler moins? Que préfèrent les travailleurs canadiens?
Statistique Canada, produit nº 11F0019F au catalogue.

La dépression : un trouble partiellement traité

En 1994, on estime que 6 % des Canadiens de 18 ans et plus, soit 1,1 million d'adultes, ont connu un épisode dépressif majeur (EDM). Moins de la moitié (43 %) de ces personnes ont indiqué avoir parlé de leurs troubles émotifs ou mentaux avec un professionnel de la santé. En outre, seulement 26 % des personnes ayant vécu un EDM ont indiqué avoir consulté un professionnel quatre fois ou plus au sujet de leur état.

C'est la dépression non chronique qui était la plus susceptible de ne pas avoir été traitée. De même, les personnes atteintes de dépression majeure qui étaient en bonne santé physique et celles qui n'avaient pas connu récemment d'événements négatifs étaient moins susceptibles d'être traitées. Un faible niveau de scolarité et un revenu inadéquat semblent aussi constituer des obstacles au traitement. En outre, les hommes et les personnes mariées étaient moins susceptibles de recevoir un traitement.

Rapports sur la santé, printemps 1997, vol. 8, nº 4,
Statistique Canada, produit nº 82-003-XPB au catalogue.

Le partage d'emploi : une option pour certains

Le partage d'emploi est devenu une option valable pour certains travailleurs qui souhaitent travailler à temps partiel dans des postes à temps plein. Les personnes qui partageaient leur emploi, dont la plupart étaient des femmes (84 %), étaient au nombre de 171 000, soit 8 % des travailleurs rémunérés à temps partiel en 1995. Dans l'ensemble, ces travailleurs étaient plus âgés que les autres travailleurs à temps partiel, plus scolarisés et plus susceptibles d'occuper un poste professionnel.

Au total, 1 personne sur 4 partageant un emploi occupait un poste d'enseignant ou de professionnel des soins infirmiers, comparativement à 1 travailleur régulier à temps partiel sur 7. La moitié des personnes qui partageaient un emploi avaient des enfants au foyer, comparativement à 35 % des travailleurs réguliers à temps partiel. Les emplois partagés étaient plus susceptibles d'être des postes permanents et syndiqués (81 % et 36 %, respectivement), que ne l'étaient les postes réguliers à temps partiel (71 % et 23 %). Ils comportaient aussi plus d'avantages sociaux et une rémunération horaire plus élevée que la moyenne.

L'emploi et le revenu en perspective, été 1997, vol. 9, nº 2,
Statistique Canada, produit nº 75-001-XPF au catalogue.

La mortalité due au cancer du sein est à la baisse

En 1995, le taux de mortalité par cancer du sein a atteint son niveau le plus bas depuis plus de quatre décennies. Cette année-là, 28,4 femmes pour 100 000, de tous les groupes d'âge, sont décédées d'un cancer du sein, ce qui constitue une baisse par rapport aux 31,3 femmes pour 100 000 dénombrées en 1990. Entre 1986 et 1995, des diminutions statistiquement significatives quant au taux de mortalité par cancer du sein ont touché tous les groupes d'âge compris entre 30 et 69 ans. En 1995, 57,4 femmes pour 100 000 dans la cinquantaine sont décédées d'un cancer du sein, ce qui représente une baisse par rapport aux 62,4 femmes pour 100 000 dénombrées en 1990. De même, 80,4 femmes pour 100 000 dans la soixantaine sont décédées d'un cancer du sein en 1995, une baisse substantielle par rapport aux 103,5 femmes pour 100 000 dénombrées en 1990.

Rapports sur la santé, été 1997, vol. 9, nº 1
Statistique Canada, produit nº 82-003-XPB au catalogue

Décès plus nombreux l'hiver et le samedi

En 1995, il y a eu 210 733 décès au Canada, pour une moyenne de 17 561 par mois et de 577 par jour. Certains mois, le nombre de décès est plus élevé que d'autres. Un nombre de décès plus élevé que la moyenne est enregistré en décembre, janvier, février et mars (parallèlement à une incidence plus élevée de pneumonie et de grippe dans les mois d'hiver). À l'inverse, le nombre de décès entre juin et octobre est bien en-deçà de la moyenne mensuelle. Après correction en fonction du nombre de jours par mois, c'est en février que le nombre moyen de décès par jour a été le plus élevé (635), et c'est en août qu'il a été le plus bas (529). Non seulement les décès surviennent-ils plus fréquemment en certaines saisons, mais on constate également que certains jours de la semaine sont particulièrement dangereux. Pour l'ensemble de la période de 1974 à 1994, le nombre quotidien moyen de décès le plus élevé a été observé le samedi, et le plus faible, le jeudi.

Rapports sur la santé, été 1997, vol. 9, nº 1
Statistique Canada, produit nº 82-003-XPB au catalogue

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHEQUE STATISTIQUE CANADA
1010250987

Un portrait du

Un voyage mémorable à travers le Canada

Un portrait du Canada captivera tout le monde. C'est un recueil irrésistible, en mots et en images, de tout ce qui fait le dynamisme et la diversité du Canada d'aujourd'hui. Cette nouvelle édition de l'indiscutable best-seller de Statistique Canada offre, sur la jaquette, un magnifique paysage impressionniste, intitulé Sweetgrass, de l'artiste canadien Frank Mayrs. Dès la première page, vous serez fasciné par la beauté des images et du texte et vous laisserez vagabonder votre imagination. Chaque page regorge de faits vivants et intrigants donnant vie au caractère et au magnétisme du Canada dans une langue claire, simple et prenante.

De l'important au fantaisiste . . .

Un portrait du Canada vous permet de visiter le pays durant vos moments libres simplement en tournant les pages. Du mont Logan (Yukon) à la rivière Saint-Jean (Nouveau-Brunswick), tâtez le pouls des différentes régions du Canada. Fouillez au coeur même de la société canadienne : Qui sommes-nous? Où vivons-nous? Quelles sont nos croyances? Voyez comment l'économie évolue et pourquoi elle tourne. Découvrez les activités préférées des Canadiens d'aujourd'hui : de l'opéra au hockey jusqu'à l'ordinateur familial. **Un portrait du Canada** offre un examen complet de ce pays unique reflétant des perspectives intéressantes.

Le territoire, La population, La société, Les arts et les loisirs, L'économie et Le Canada dans le monde

Un tour guidé du paysage physique et humain du Canada vous est offert en six chapitres, chacun est parsemé d'oeuvres pleines d'imagination et est enrichi d'un message personnel sur le fait «d'être Canadien». Ces messages sont partagés par d'éminents Canadiens tels que Myriam Bédard, Gerhard Herzberg et Joe Schlesinger.

Partagez cette expérience avec votre famille, vos amis et vos collègues

Son format attrayant, son design riche, son contenu intrigant et son prix alléchant font d'**Un portrait du Canada** un cadeau idéal à donner ou à recevoir.

Un portrait du Canada est en vente à seulement 39,95 $ au Canada (TPS/TVH, TVP et frais de port et de manutention applicables en sus), 51,95 $ US aux États-Unis et 59,95 $ US dans les autres pays.

Pour commander, écrivez à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Direction de la circulation, 120, avenue Parkdale, Ottawa (Ontario) K1A 0T6 ou communiquez avec le Centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près (la liste figure dans la présente publication). Ou encore, téléphonez sans frais au **1-800-267-6677** et portez les frais à votre compte VISA ou MasterCard ou télécopiez votre commande au **1-800-889-9734**.

Prenez le pouls de la société...

... avec *Tendances sociales canadiennes*!

Depuis plus de 10 ans, c'est l'une des revues les plus populaires de Statistique Canada. Elle vous renseigne clairement sur les sujets d'actualité, les enjeux et les tendances qui vous touchent, vous et votre organisation.

Chaque trimestre, ce best-seller résume les données d'une cinquantaine d'enquêtes nationales. Bien illustrée, facile à lire et étayée de nombreux tableaux, graphiques et diagrammes, la revue traite de sujets de grande importance, comme **l'emploi des personnes ayant une incapacité, les enfants des familles à faible revenu, les soins apportés aux personnes âgées** et **les tendances de l'utilisation de l'ordinateur**.

Tendances sociales canadiennes compte des milliers de lecteurs fidèles : enseignants, analystes des affaires et des politiques, spécialistes des sciences sociales et universitaires. En vous y abonnant aujourd'hui, vous pourrez :

- suivre les faits saillants de l'évolution de la société
- évaluer la conjoncture sociale
- planifier de nouveaux programmes ou services
- formuler des propositions de financement, et
- préparer des rapports à l'appui des politiques de votre organisation!

Abonnez-vous aujourd'hui! Vous ne saurez vous passer d'un seul numéro!

Il en coûte seulement 36 $ par année (TPS et TVP en sus) au Canada et 36 $ US à l'extérieur du Canada!

Pour commander *Tendances sociales canadiennes* (n° 11-008-XPF au catalogue), écrivez à Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration, Gestion de la circulation, 120, av. Parkdale, Ottawa (Ontario) Canada K1A 0T6. Ou dans votre région, communiquez avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada (voir la liste figurant dans la présente publication).

Par télécopieur, le numéro est le 1-800-889-9734. Ou composez le 1-800-267-6677 et faites porter les frais à votre compte VISA ou MasterCard.
Adresse électronique : order@statcan.ca.

Statistique Canada Statistics Canada

Canada